

# LE PRECURSEUR



Vol. I

Montreal, octobre 1922.

No 11



## Souvenirs offerts pour renouvellements et abonnements nouveaux

- 10 abonnements nouveaux ou renouvellements d'abonnements au *Précateur* donnent droit au choix entre les articles suivants : objet chinois, vase à fleurs, coquillages, fanal chinois, livre de prières, etc.
- 12 abonnements ou renouvellements, à un abonnement gratuit au *Précateur* pour un an.
- 15 abonnements ou renouvellements donnent droit au choix entre : jardinière chinoise, chapelet, médaillon, tasse et soucoupe chinoises, livre de prières, etc.
- 20 abonnements ou renouvellements donnent droit au choix entre : boîte à thé, à poudre, porte-gâteaux brodé, etc.
- 25 abonnements ou renouvellements donnent droit au choix entre : centre brodé, anneau de serviette chinois, statue, éventail chinois.
- 30 abonnements ou renouvellements donnent droit au choix entre : centre de cabaret brodé à la chinoise, fantaisie chinoise.
- 50 abonnements ou renouvellements donnent droit au choix entre ; trois centres pour service à déjeuner, porte-pinceaux chinois, etc.
- 75 abonnements ou renouvellements donnent droit au choix entre : paysage chinois brodé sur satin, centre de table d'une verge carrée.
- 100 abonnements ou renouvellements donnent droit au choix entre : magnifique peinture à l'huile (2 pi x 3 pi), porte-Dieu peint, antiques plats chinois, montre d'or, bracelet, broche, etc.
- 200 abonnements ou renouvellements donnent droit au choix entre : superbe nappe chinoise brodée, tapis de table chinois, parasol chinois, etc.
- 500 abonnements ou renouvellements donnent droit au choix entre : magnifique couvrepieds de satin blanc brodé à la chinoise, service de toilette plaqué d'argent sterling, panneau chinois (trois morceaux) brodé, etc.
- 1,000 abonnements ou renouvellements donnent droit au titre de " Protecteur " dans la Société des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, et encore au choix entre : vase antique chinois, bannière peinte ou brodée, etc.
- 1,500 abonnements ou renouvellements donnent droit au titre de " Fondateur " dans la Société des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, et encore au choix entre : antiquité chinoise, peinture chinoise à l'aiguille de très grande valeur.

Fondée en 1874

# BANQUE D'HOCHELAGA

Bureau chef : Montréal.

*Administrateurs :*

J.-A. VAILLANTCOURT, président ;

Honorable F.-L. BÉIQUE, vice-président ;

A. TURCOTTE ;

E.-H. LEMAY ;

Hon. J.-M. WILSON ;

A.-A. LAROCQUE ;

A.-W. BONNER.

*Bilan :*

Capital autorisé..... \$ 10,000,000.

Capital et Réserve .....

8,000,000.

Total de l'actif .....

75,956,846.

## SUCCURSALES

..... Province de .....

Québec — cent vingt-neuf (129);

Saskatchewan — douze (12);

Ontario — vingt-trois (23);

Alberta — douze (12);

Manitoba — dix (10);

— Nous sommes représentés à New-York, Londres, Paris, Anvers —

BEAUDRY LEMAN .... gérant général.

## DEMANDEZ LE

T H È

## “ PRIMUS ”

Noir et Vert naturel  
(En paquets seulement.)

AUSSI —

C A F È

## “ PRIMUS ”

FERS-BLANCS 1lb.  
FERS-BLANCS 2lbs.

GELÉES EN POUDRE

## “ PRIMUS ”

AROMES ASSORTIS

L. Chaput, Fils & Cie, Ltée

ÉPICIERS EN GROS,

IMPORTATEURS,

ET MANUFACTURIERS.

M O N T R É A L

*Dieu crée les fruits.....*

*Les hommes les cueillent.....*

*Et nous en faisons des confitures*

LABRECQUE & PELLERIN ne sauraient produire quand les fruits manquent, car leurs confitures, marque L. & P., sont pures.

Elles ont un goût qui plaît aux plus exigeants. Demandez cette marque pour un produit pur.

## Labrecque & Pellerin

Manufacturiers de Confitures, Sirop, Catsup.

Tél. Est 1075-1649

111, St-Timothée,

Montréal.

# J.-O. LABRECQUE & CIE

AGENT POUR LE

CHARBON DIA M A N T NOIR

141, rue Wolfe,

Montréal

— POUR VOS TRAVAUX ÉLECTRIQUES...

Tél. Cal. 128.

Qu'ils soient petits ou grands, — voyez

J.-A. SAINT-AMOUR  
2173, rue Saint-Denis

Spécialité : églises et couvents.

## VIN SANTO PAULO

SOUVERAIN REGENERATEUR  
DE LA SANTE.—SPECIALEMENT RECOM-  
MANDE DANS LES CAS SUIVANTS  
NERVOSITÉ, ANÉMIE, CONVALESCENCE

“J'ai fait l'analyse du SANTO PAULO, et je l'ai trouvé riche en principes végétaux, propres à exciter l'appétit, à stimuler les fonctions digestives et à régulariser l'intestin, etc., etc. J'y ai trouvé aussi convenablement dosés les principaux tonifiants du quinquina et du cola.

“Je puis affirmer d'autre part qu'il ne contient aucune substance dommageable pour la santé. Je n'hésite pas à le recommander hautement.”

J. Laplante Courville,  
Docteur en Pharmacie, professeur  
de Chimie à l'Université

Montréal, 31 octobre 1917.

— DEMANDEZ-LE chez votre Pharmacien ou à  
LA Cie de VINS FRANCO-CANADIENS  
DEPOSITAIRES GENERAUX MONTREAL

COMPAGNIE DE BISCUITS

“ÆTNA”

LIMITÉE

Entrepôt et salle de vente : 245, Avenue  
Delorimier, Montréal.—Tél. Lasalle, 827.

Nous fabriquons une grande variété de  
biscuits. Qualité supérieure : prix modérés.

— Nous accordons une attention spéciale  
aux commandes reçues des communautés  
religieuses.

18, blvd St-Joseph ouest.

Tél. St-Louis 863.

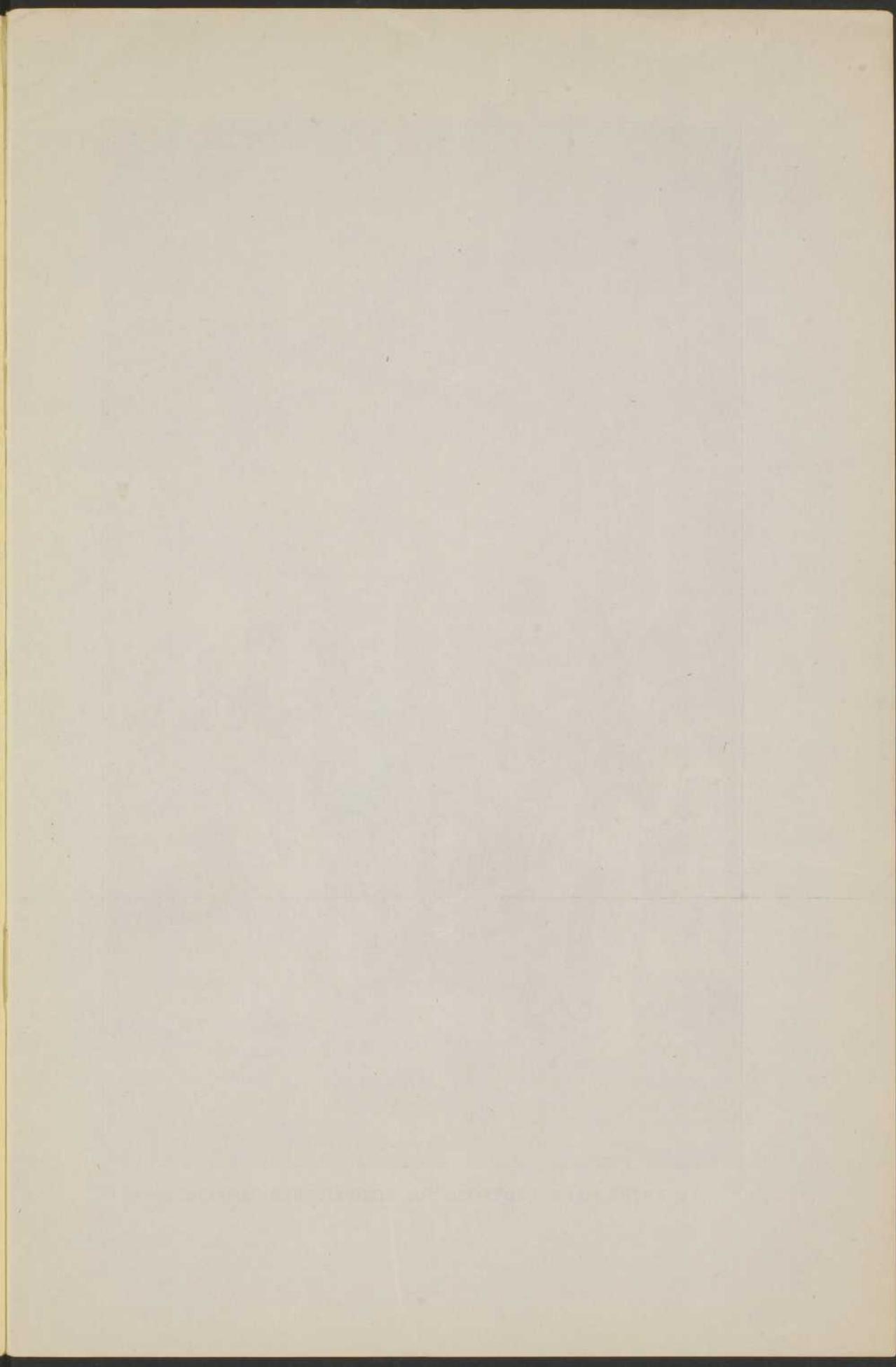
## Medard Paquette

BOULANGER

Pain parisien, le meilleur à Mon-  
tréal. — Pain de fantaisie de toutes  
sortes.

Seul propriétaire au Canada du  
célèbre pain KNEIPP.

DEMANDEZ-LE





“O NOTRE MÈRE, PROTÉGEZ NOS BIENFAITEURS CANADIENS.”

# LE PRECURSEUR

Bulletin des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception,

314, Chemin Sainte-Catherine,

Outremont, près Montréal.

POUR L'AMOUR DE DIEU ET DES AMES  
NOUS VOUS PRIONS DE RENOUVELER VOTRE ABONNEMENT.

*Dans le but de travailler à l'extension du règne de Dieu, je m'empresse de vous adresser les abonnements nouveaux suivants :*

**ZELATRICE**

**ZELATEUR**

Nom (prénom, M. ou Mme ou Mlle)

1.....

2.....

3.....

4.....

5.....

6.....

7.....

8.....

9.....

10.....

11.....

12.....

Adresse (rue et n°, s'il y a lieu)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

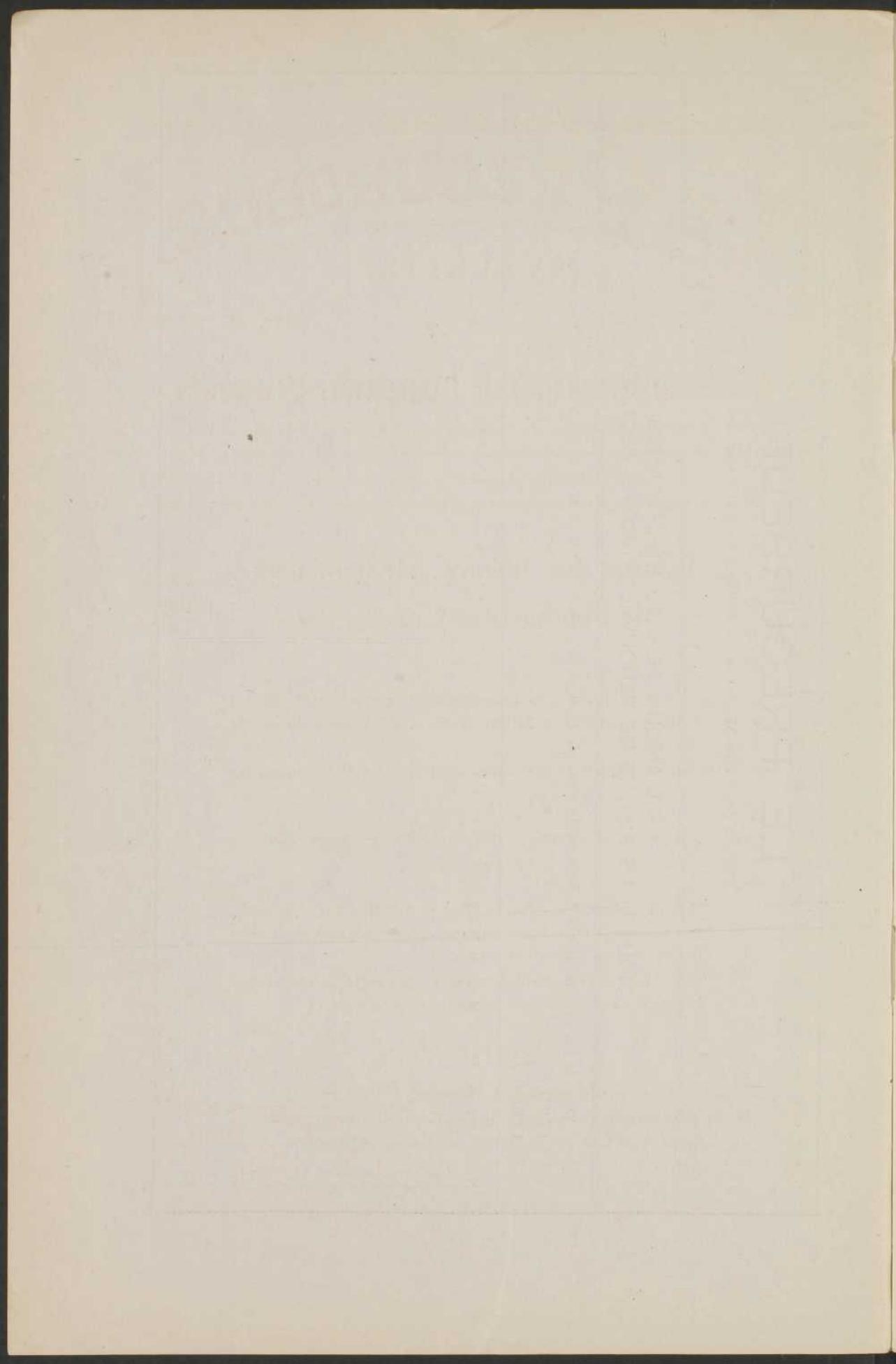
.....

.....

.....

.....

.....



# LE PRECURSEUR

## BULLETIN

• D E S •

### • Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception •

*Publié avec l'approbation de Monseigneur l'Archevêque de Montréal.*

Vol. I

Montréal, octobre 1922.

N° 11

### Institut des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception

Sa fin principale : la sanctification personnelle de ses membres par la pratique des vœux simples de la vie religieuse.

Sa fin spécifique : l'extension du règne de Dieu parmi les infidèles.

#### MOYENS D'ACTION POUR ARRIVER À CETTE FIN SPÉCIFIQUE

1° Vie de prière, d'amour de Dieu et de zèle pour sa gloire ; vie de sacrifice et de dévouement pour le salut et le bien du prochain, surtout des infidèles.

2° Se vouer à l'œuvre des missions en pays infidèles par la pratique des œuvres de charité suivantes :

#### EN PAYS INFIDÈLES

- a) Formation de religieuses chinoises ;
- b) Formation de vierges catéchistes qui vont dans les familles, dans les districts, enseigner la doctrine chrétienne;

- c) Organisation de baptiseuses qui vont partout baptiser les mourants, surtout les enfants en danger de mort ;
- d) L'œuvre des crèches où l'on garde, baptise et élève les bébés trouvés, achetés ou confiés ;
- e) Orphelinats, où l'on hospitalise, donne l'instruction religieuse et l'éducation aux orphelines ;
- f) Maisons de refuge pour vieilles femmes, aveugles, idiotes, infirmes, etc. ;
- g) Les œuvres d'éducation : écoles où l'on enseigne les éléments des lettres, des sciences et des arts ;
- h) L'instruction des catéchumènes et leur formation chrétienne avant la réception du baptême ;
- i) Assistance des mourants païens et chrétiens ;
- j) Hôpitaux, dispensaires, léproseries, etc.
- k) Ouvroirs où l'on enseigne l'économie domestique, les métiers et les arts.

#### EN PAYS CHRÉTIENS :

- a) Dévotion, sous forme d'action de grâce, à l'Enfance de Notre-Seigneur, à la Sainte-Eucharistie, au Saint-Esprit et à la Vierge Immaculée ;
- b) Diffusion des œuvres de la Sainte-Enfance, de la Propagation de la Foi et de revues faisant connaître les missions ;
- c) Procurer des ressources aux missions par la réception d'aumônes et de dons, par certaines industries, comme fabrication d'ornements d'église, de linge sacré, de fleurs artificielles, etc. ;
- d) Écoles pour enfants de nations idôlatres, cours d'instruction religieuse pour les païens et assistance des mourants païens, etc.

#### MAISONS DÉJÀ EXISTANTES EN CHINE ET AU CANADA

Fondation de l'Institut à Notre-Dame des Neiges (1902)  
OUTREMONT, près Montréal (fondée en 1903) : Maison-Mère. Noviciat. Procure des missions. Bureau diocésain

de la Sainte-Enfance. Ateliers d'ornements d'église et de peinture pour le soutien de la Maison-Mère et du Noviciat, 314, Chemin Sainte-Catherine, Outremont, Montréal.

ÉCOLE (fondée en 1915) pour les enfants chinois des deux sexes, 404, rue St-Urbain, Montréal.

HÔPITAL (fondé en 1918) pour les chinois, 76, rue Lagachetière ouest. (1916)—Cours de langue et de catéchisme pour les adultes chinois, le dimanche, de 2.30 à 4 hrs p. m., à l'Académie Commerciale du Plateau, 85, rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

Les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception visitent aussi les chinois malades dans les hôpitaux catholiques ou protestants lorsqu'on les y appelle, soit pour l'enseignement de la doctrine chrétienne, soit pour servir d'interprète.

CANTON (fondée en 1909) : Ecole pour les élèves chrétiennes et païennes, crèches, orphelinat, dispensaire, refuge de vieilles, catéchuménat.

SHEK LUNG, près de Canton (fondée en 1912) : Léproserie, 900 lépreux et lépreuses.

TONG SHAN, près de Canton (fondée en 1916) : Crèche, 3,200 bébés annuellement.

Ville de RIMOUSKI (fondée en 1918) : Postulat. Bureau diocésain de la Ste-Enfance. Retraites fermées pour jeunes filles. Ecole apostolique pour les aspirantes aux missions.

Ville de JOLIETTE (fondée en 1919) : Adoration du Très Saint-Sacrement. Postulat et Bureau diocésain de la Sainte-Enfance.

Ville de QUÉBEC (fondée en 1919) : Bureau diocésain de la Sainte-Enfance. Retraites fermées.

Ville de VANCOUVER, Colombie Anglaise (fondée en 1921) : École pour les enfants chinois des deux sexes ; visite des chinois malades dans les hôpitaux et dans les familles, etc., etc.

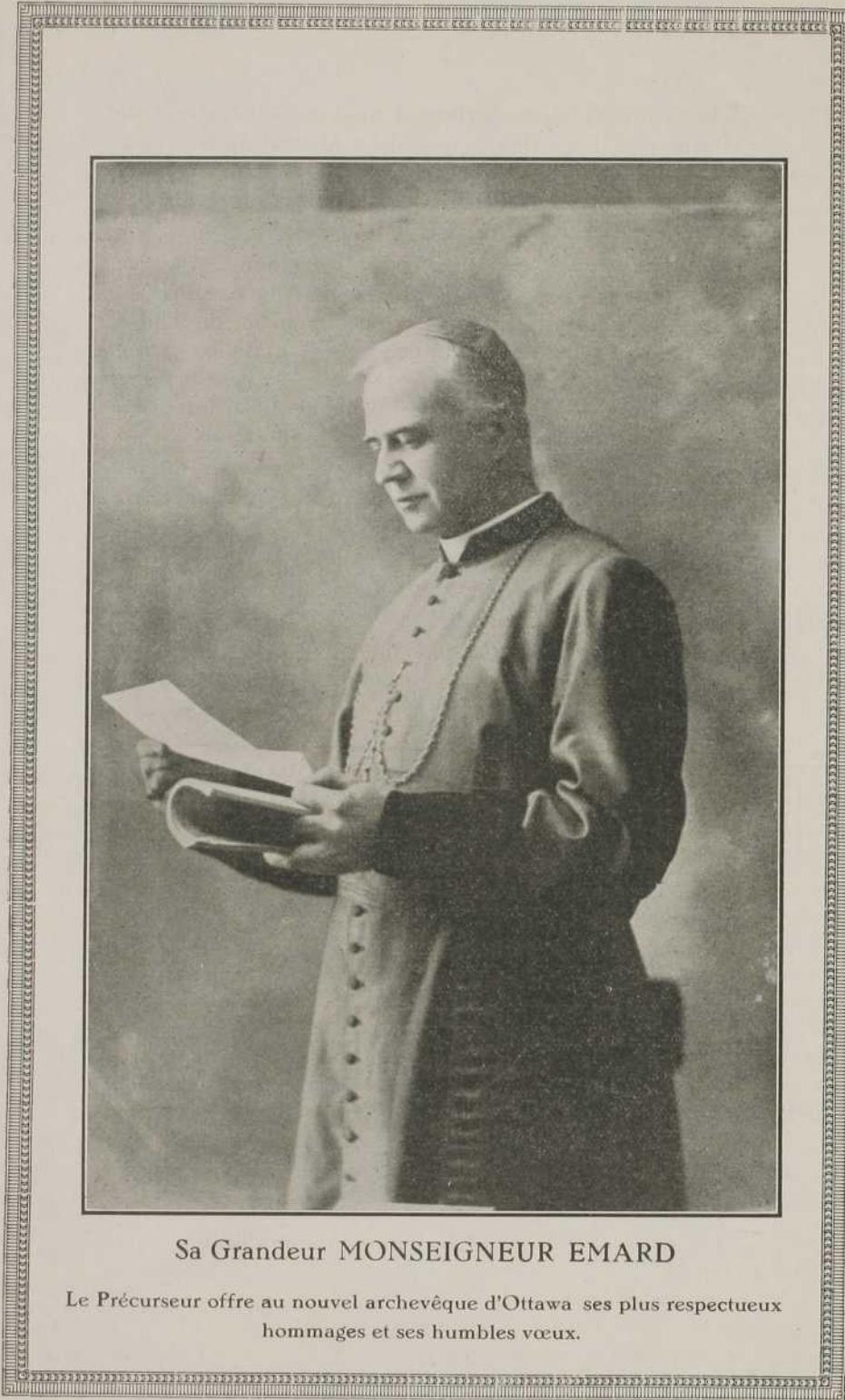
Ville de MANILLE, Iles Philippines (fondée en 1921) : Hôpital général chinois.

*Imprimatur :*

† GEORGES, év. de Philip.

*ad. apost.*

le 27 novembre 1921.



Sa Grandeur MONSEIGNEUR EMARD

Le Précurseur offre au nouvel archevêque d'Ottawa ses plus respectueux  
hommages et ses humbles vœux.

## Nouveaux Statuts généraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi

I. L'Œuvre de la Propagation de la Foi, principale organisation de secours aux Missions, est une et véritablement catholique : elle réunit tous les fidèles de tout pays pour collaborer par leurs prières à l'évangélisation du monde et seconder de leurs ressources les travaux des missionnaires, et elle distribue aux Missions les offrandes reçues.

II. Cette Œuvre a été fondée à Lyon en 1822. Les pontifes romains l'ont depuis maintes fois comblée de priviléges et de faveurs spirituelles et enfin, S. S. Pie XI l'a, par le *Motu proprio* du 3 mai 1922, élevée à la dignité d'organe du Siège Apostolique.

III. En conséquence, cette Œuvre s'appuie directement sur l'autorité du Saint-Siège, source de sa puissance et de sa force. Son siège principal est à Rome, au palais de la S. Cong. de la Propagande.

IV. Sont membres de l'Œuvre, les fidèles de tout pays qui, âgés d'au moins douze ans, versent ou 0 fr. 05 (en langue vulgaire *un sou*) par semaine, ou 0 fr. 25 par mois, ou 2 fr. 60 par an. Ils doivent, en outre, réciter chaque jour un *Pater*, un *Ave*, avec l'invocation *Saint François-Xavier, priez pour nous*. Ceux qui versent une fois pour toutes 200 francs, sont membres à perpétuité.

V. Les membres de cette Œuvre sont répartis en groupes de dix, de cent, de mille ou autrement, suivant les circonstances de lieu ou de situation.

VI. Cette Œuvre recevra avec grande reconnaissance, au profit des Missions, non seulement les cotisations des membres, mais encore les offrandes spontanées de tous les fidèles, des intentions de Messes, ainsi que des biens immeubles et des objets précieux de tout genre.

VII. L'administration suprême de cette Œuvre est confiée au Conseil Supérieur Général de Rome, qui a son siège à la S. C. de la Propagande. Il est présidé par le secrétaire en fonction de la S. C. de la Propagande, expressément nommé à cette charge par le Souverain Pontife. Le Conseil agit et fonctionne d'après ses statuts particuliers.

VIII. Dans toutes les nations où l'Œuvre est établie, on constituera des Conseils Nationaux dépendant du Conseil Supérieur Général de Rome. Leurs présidents seront désignés par la S. Cong. de la Propagande en tenant compte des désirs des évêques.

IX. Le Conseil Supérieur Général veillera à l'observation des prescriptions ci-après :

1° Dans toutes les nations, avec le concours des évêques, cette Œuvre devra être régulièrement établie et se développer surtout par la création de Conseils Nationaux ;

2° On suivra une méthode unique et uniforme dans la répartition des ressources entre les Missions ;

3° Les nouvelles organisations, différentes suivant les pays, seront

groupées en un ensemble s'adaptant à la nature de l'Œuvre ;

4° Le Conseil Supérieur examinera et approuvera les Statuts, ainsi que les livres de comptes qui lui seront présentés par les Conseils de chaque nation ;

5° Les offrandes des fidèles seront distribuées aux Missions sur la base de l'égalité d'après les règles prescrites par la S. Cong. de la Propagande.

X. L'argent recueilli est distribué aux Missions chaque année, au mois de mars, par le Conseil Supérieur Général. Le Conseil Supérieur Général pourra, sur l'avis du président, accorder d'autres secours en dehors de ce temps.

XI. Toutes les Missions, sans exception, ont leur part de ces ressources, qui sont distribuées à toutes également, suivant leurs besoins. Les sommes reçues et distribuées chaque année, sont mentionnées dans le bulletin de l'Œuvre.

XII. Le Conseil Supérieur Général est informé des besoins des Missions au moyen des renseignements autorisés de la S. Cong. de la Propagande, ainsi que des réponses données par les missionnaires à un questionnaire spécial.

XIII. Les Conseils établis dans les diverses nations veillent à l'observation des prescriptions suivantes :

1° L'Œuvre sera régulièrement établie dans tous les diocèses du pays, et l'on travaillera ensuite à la développer ;

2° On fera connaître la nature et le but de l'Œuvre par des moyens opportuns, notamment par des livres et des tracts adaptés au caractère de chaque peuple, et surtout par les *Annales de la Propagation de la Foi*, rédigées dans la langue du pays ;

3° Les sommes recueillies dans chaque diocèse seront régulièrement administrées et envoyées par voie sûre au Conseil Supérieur Général.

XIV. En chaque diocèse, les directeurs de l'Œuvre sont désignés par les évêques pour la développer, sur la demande des curés, dans toutes les paroisses, recueillir les offrandes des fidèles et les transmettre au Conseil National.

XV. Le développement de l'Œuvre dans chaque pays peut être grandement favorisé par l'Association Missionnaire du clergé, qui a pour but d'exciter le zèle des prêtres à promouvoir l'Œuvre de la Propagation de la Foi et les autres œuvres de ce genre.

XVI. Conformément au but de l'Œuvre, le Conseil Supérieur, les Conseils Nationaux et les Directeurs diocésains auront grand soin de développer dans les âmes des associés, par des instructions et des prières solennelles, une foi vive, une piété sincère et le zèle des âmes qui doivent attirer sur l'Œuvre les divines faveurs pour sa plus grande fécondité.

#### STATUTS DU CONSEIL SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA PROPAGATION DE LA FOI

I. Le Conseil Supérieur Général de l'Œuvre de la Propagation de la Foi a son siège à Rome, près de la S. Cong. de la Propagande, dont elle dépend directement.

II. Ce Conseil se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire général ainsi que d'autres membres, tant ecclésiastiques que laïques. Ces membres sont :

1° Les présidents des Conseils constitués dans chaque nation ;

2° Quelques ecclésiastiques domiciliés à Rome, représentant chacun l'un des pays qui concourent le plus largement à l'Œuvre ;

3° Un certain nombre d'autres personnes, ecclésiastiques ou laïques, qui par leur compétence particulière semblent devoir être très utiles à l'Œuvre.

III. Le président du Conseil Supérieur Général est le secrétaire en fonction de la S. Cong. de la Propagande qui cependant est nommé par le Pape à ce poste de président.

IV. La France, qui fut le berceau de l'Œuvre et s'est signalée par le puissant concours qu'elle a donné au développement des œuvres des Missions, aura l'honneur d'occuper deux sièges au Conseil Supérieur Général.

V. Pour les mêmes raisons, l'un des membres français du Conseil Supérieur Général remplira la charge de vice-président de ce Conseil.

VI. La S. Cong. de la Propagande nommée pour cinq ans les membres du Conseil, sauf le président, en tenant compte des désirs des évêques.

VII. Si l'un des conseillers est créé cardinal ou promu à la dignité épiscopale, il cesse de par le fait même d'exercer sa charge de conseiller.

VIII. Le Conseil Supérieur Général a deux fonctions principales : administrer l'Œuvre et distribuer aux Missions les offrandes des fidèles suivant les règles établies.

IX. En ce qui concerne l'administration de l'Œuvre, le Conseil Supérieur se tient en contact très étroit avec le Conseil de chaque nation, afin que :

1° Dans tous les pays, avec le concours des évêques, on établisse l'Œuvre et qu'elle puisse s'y développer ;

2° On suive une méthode uniforme d'administration dans l'aide pécuniaire à donner aux Missions ;

3° Les nouvelles organisations différentes, suivant les pays, soient groupées en un ensemble conforme à la nature de l'Œuvre ;

4° De plus, le Conseil Supérieur Général examinera et approuvera les statuts du Conseil de chaque nation ; il approuvera également les livres de comptes qui lui seront présentés chaque année avec les fonds.

X. Pour assurer la distribution régulière des secours aux Missions, le Conseil Supérieur Général veillera à l'observation des prescriptions ci-après :

1° Les sommes reçues, réunies en un fonds commun feront l'objet de placements sûrs et avantageux ;

2° Ces sommes et les autres objets qui auraient pu être offerts seront répartis entre les Missions sur la base de l'égalité suivant les règles prescrites à cet effet par la S. Cong. de la Propagande et en n'ayant en vue que l'extension du royaume du Christ dans toutes les nations.

XI. Le président dirige l'Œuvre du plein consentement de S. Em. le cardinal Préfet de la S. Cong. de la Propagande ; il préside les sessions du Conseil Supérieur Général et en dirige les délibérations et décisions.

XII. Le vice-président, en l'absence du président, remplit le rôle de celui-ci ; de plus, il lui prête le concours actif de sa collaboration comme son auxiliaire immédiat et très dévoué.

XIII. Le Conseil Supérieur Général prend ses décisions à la majorité des voix. Les décisions qui concerneraient les affaires de particulière im-

portance sont cependant soumises à l'approbation de la S. Cong. de la Propagande.

XIV. Le Secrétaire général est nommé par la S. Cong. de la Propagande, sur la proposition du Conseil Supérieur Général. C'est surtout à lui qu'incombe l'administration de l'Œuvre ; de plus, il a voix consultative aux séances du Conseil Supérieur Général ; il exerce sa charge sous la dépendance de la S. Cong. de la Propagande ; il reçoit un traitement.

XV. Le secrétaire a directement sous ses ordres les employés subalternes ; il prépare les affaires qui doivent se traiter aux séances du Conseil Supérieur Général ; il expédie et reçoit la correspondance et remplit les autres charges de même ordre.

XVI. Du secrétaire dépendent le sous-secrétaire, le caissier, et d'autres employés rétribués nommés par le Conseil Supérieur selon les besoins.

XVII. Le sous-secrétaire aide en toutes choses le secrétaire, le remplace en cas d'absence et assiste, si besoin est, aux séances du Conseil Supérieur Général. Il est nommé par le Conseil Supérieur Général sur présentation du secrétaire.

XVIII. Le trésorier veille avec très grand soin sur la caisse de l'Œuvre ; de plus, il soumet chaque année au Conseil l'état des recettes et des dépenses, contrôlé et approuvé par deux censeurs délégués à cet effet par le Conseil Supérieur général.

XIX. Le caissier reçoit les cotisations des associés et les offrandes des autres personnes ; il remplit sa charge avec soin sous les ordres du trésorier.

XX. Le Conseil Supérieur Général se réunit environ une fois par mois et tient des séances extraordinaires, lorsqu'il y a lieu. Le président est

de droit chargé de faire les convocations.

XXI. Prennent part aux séances tous les membres du Conseil habitant Rome ; ils ont voix délibératives.

XXII. Le montant des offrandes des fidèles est distribué, chaque année au mois de mars, par le Conseil Supérieur Général.

XXIII. Tous les conseillers n'habitant pas à Rome sont convoqués en temps utile pour la réunion que doit tenir en mars le Conseil Supérieur Général.

XXIV. Avant que le Conseil Supérieur Général se réunisse pour la répartition des secours, trois ou quatre membres du Conseil sont chargés de préparer un projet et de le soumettre au Conseil.

#### LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DE LA PROPAGATION DE LA FOI RÉSIDANT À ROME.

Le mercredi 5 juillet, S. E. le Cardinal Van Rossum a présidé cette première assemblée du Conseil central de la Propagation de la Foi, établi maintenant à Rome.

On sait que ce Conseil comprend, outre les représentants des conseils nationaux, des membres résidant à Rome et appartenant aux diverses nations. C'est ainsi que la France s'y voit représentée par deux prélats, qui viennent d'être désignés dans les personnes de Mgr Boudinon, recteur de Saint-Louis des Français, et Mgr Vanneufville, chanoine de Saint-Jean de Latran.

Au cours de cette première réunion, le cardinal Van Rossum mit en lumière les deux objectifs essentiels de ce Conseil international.

Le premier concerne l'unité de l'œuvre La Propagation de la Foi, ne se fractionne pas entre les diverses nations, mais, à l'image de l'Eglise, elle embrasse tous les peuples et veut les intéresser tous au développement des missions catholiques.

Le second concerne l'absolute impartialité dans les subventions à toutes les missions du monde, avec l'unique préoccupation de subvenir aux nécessités respectives de celles-ci et de faciliter le salut des âmes, toutes

égales aux yeux de l'Eglise, sans distinction de races ni de nationalités.

Le cardinal Van Rossum avait rappelé en commençant les immenses services rendus par l'œuvre lyonnaise de la Propagation de la Foi. Il tint à souligner la prudence délicatement conscientieuse avec laquelle le Conseil lyonnais pourvoyait chaque année à la répartition des allocations aux diverses missions, se préparant par une retraite spirituelle à cette tâche si éminemment apostolique.

## Nominations

Le diocèse de Mont-Laurier vient de recevoir l'heureuse nouvelle de la nomination de son premier pasteur succédant à Mgr F.-X. Brunet évêque du diocèse. Le nouvel élu est Mgr J.-E.-L. Limoges, ancien curé de St-Jovite et administrateur pendant la vacance du siège épiscopal. Au très digne prélat le Précurseur offre l'hommage de son profond respect.

Notre modeste Bulletin est heureux de saluer Mgr A.-V.-J. Piette, qui vient d'être promu au poste de vicaire-général. Sa nomination à cette haute dignité a été accueillie avec une grande joie dans tout le diocèse de Montréal.



Nous sollicitons l'attention de nos bienveillants lecteurs sur l'Œuvre des berceaux. L'offrande de cinq piastres assure au donateur les prières et intercessions des petits "anges chinois" qui passeront dans un berceau, durant l'espace de trois mois. Ils passent nombreux ; tant de ces pauvres petits enfants abandonnés ne vivent que quelques heures ou quelques jours !



## “PENDANT LA GUERRE”

Détaché du Journal de la maison de Tong Shan, Chine :

8 juillet 1922.— Il y a bien longtemps que je n'ai écrit ! Mais comme nous sommes pauvres, j'ai cru qu'il valait mieux attendre pour vous envoyer ma lettre. (L'homme de la malle n'est pas venu depuis plusieurs jours, et il me faudrait payer un commissionnaire assez cher pour faire parvenir cette missive à la poste).

9.— Ici, les troubles sont grands. On parle d'un petit garçon qui aurait été enlevé il y a quatre jours. Les gens sont effrayés et beaucoup s'enfuient. Notre femme-médecin nous quitte ; elle a trop peur ! Elle est à mettre ses effets en sûreté et elle part aujourd'hui pour Hong-Kong. On dit que le combat va être très sérieux...

10.— Le petit disparu dont je parlais hier est rendu, paraît-il, sur un gros bateau chinois, et les gens qui l'ont enlevé demandent aux parents une forte somme d'argent pour le leur rendre. A Sa Ho Po, un enfant de 15 ans est aussi disparu.

11.— Depuis hier matin, l'on entend bombarder ; c'est horrible ! Demain, tous les magasins seront fermés.

L'homme qui nous apporte du pain n'est pas venu depuis plusieurs jours. Nous avons un peu de farine ; nous ferons de la galette !... Comme il restait une piastre dans la caisse, j'ai fait acheter une petite provision de légumes ce matin.

Si le danger devenait trop grand, on dit que nous devrions monter sur la canonnière destinée aux étrangers ; elle nous conduirait à Shameen et,



Bébés de la crèche de Tong-Shan, Chine.

de là, nous nous rendrions à Canton. Les communications sont difficiles...

13.— Nous n'avons plus de pain et la caisse est vide ; plus que quelques sapèques !

Le farine est épuisée. J'ai fait acheter du pain — à crédit, parce que l'on nous connaît bien ; mais cela durera-t-il ? — à une boutique chinoise de Tong Shan. Il est mal cuit et sent le sur. Mais à la guerre comme à la guerre ! nous le mangeons quand même en rôties.

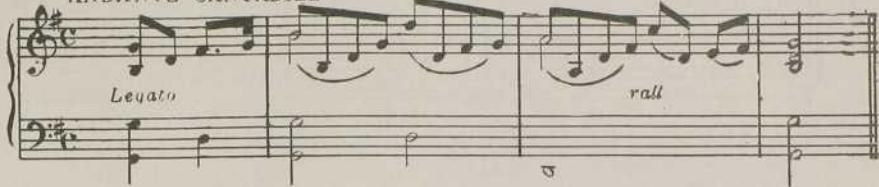
Dans l'état actuel des choses, qu'allons-nous devenir ?... En attendant les événements, nous nous confions totalement dans la divine Providence qui nous protège si visiblement.

Je donnerai d'autres nouvelles aussitôt que possible.

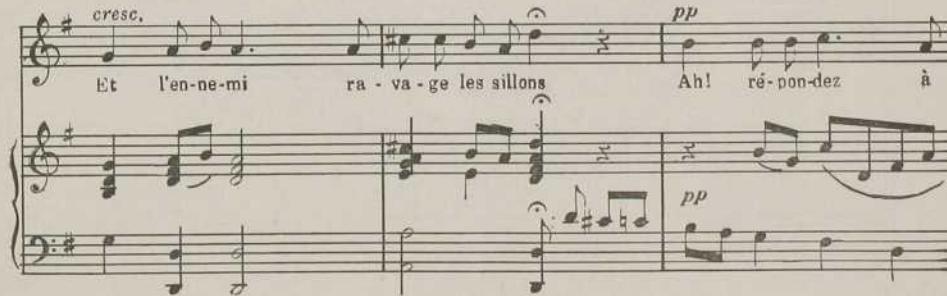
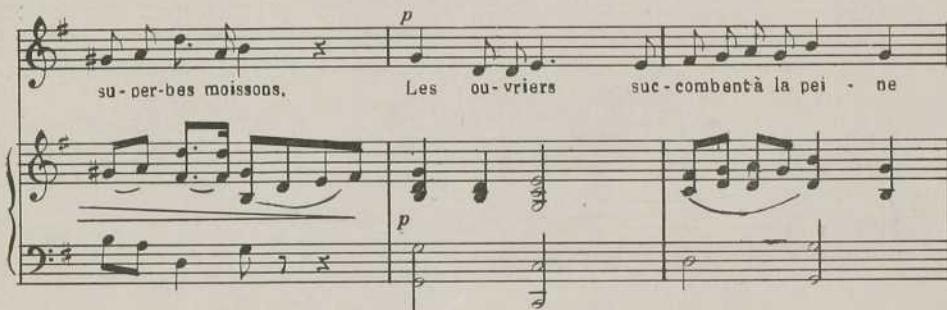
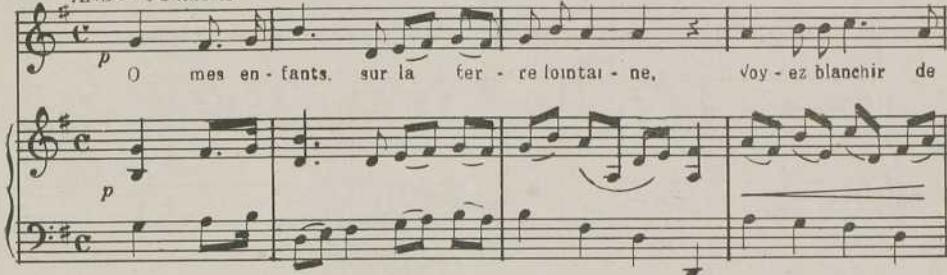
Sr X...

## Notre-Dame-du-Rosaire

ANDANTE CANTABILE



ANDante cantabile



mon désir de mè - re. Al - lez cueil-lir ses é-pis pour les cieux. Pre-nez en

mais mon tout puissant Ro-sai - re. Il vous rendra tou-jours vie-to - ri - eux.

CHOEUR  
ANIMATO

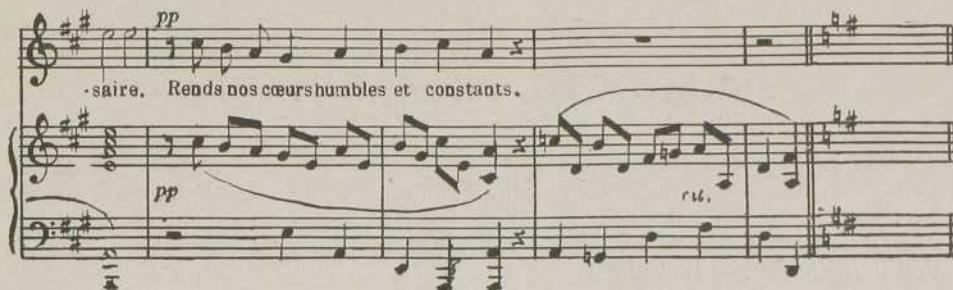
rallentando

Oui, nous voici, choi - sis parminous, tendre

*m* 8va.

*cresc.*

Mè - re, Oui, nous voi - ei pour répondre à tes vœux ar-dents, O No - tre - Da-me-du-Ro -



## I

Fils de l'Église, une mission sainte  
Sollicite votre amour généreux :  
Que de païens, opprimés par la crainte,  
Courbent le front sous un joug odieux !  
Qui donc ira leur porter la lumière  
Et conquérir ces âmes à Jésus ?  
Allez combattre, et le très saint Rosaire  
Vous donnera des phalanges d'élus.

## II

Voyez là-bas, une Sion nouvelle  
Sort des débris de funestes erreurs ;  
Ce n'est encore qu'une faible étincelle  
Perdue au sein de toutes les horreurs.  
Oh ! mes enfants, armez-vous du Rosaire,  
A mon Jésus, gagnez les nations :  
Vers le seul Dieu, monteront de la terre,  
Avec les cœurs, les adorations.

## III

L'orage gronde et vers les précipices  
Les vents rageurs emportent les épis.  
Ah ! tendez-leur des mains libératrices,  
Délivrez-les de cruels ennemis !  
Je vous promets le secours nécessaire  
Pour triompher de toutes les fureurs ;  
En paradis, grâce au très saint Rosaire,  
Vous porterez vos épis en vainqueurs.

## IV

Porter Jésus et le donner aux âmes,  
Pour son amour travailler et souffrir,  
De ses ardeurs, jeter partout les flammes,  
Pourrait-il être un plus bel avenir ?  
Ah ! méprisez la gloire passagère,  
Dieu vous appelle à celle des élus :  
Heureux enfants, de mon très saint Rosaire  
Semez au loin les célestes vertus.

## V

Allez cueillir le brillant héritage  
Que vous léguua Xavier, le doux héros ;  
Son souvenir redonne du courage,  
Et suscite des apôtres nouveaux.  
Suivez les pas de ce noble modèle  
Qui m'invoquait à l'heure des combats ;  
Que le Rosaire enflamme votre zèle  
Et mon secours ne vous manquera pas.

## VI

Daigne appeler Toi-même, ô bonne Mère,  
Ceux que ton Fils, de toute éternité,  
Voulut choisir pour porter la lumière  
Aux nations de la Gentilité.  
Saintement fiers sous ta céleste armure,  
Reconnaissants de leur vocation,  
Qu'ils quittent tout sans regret, sans murmure  
Pour accomplir leur noble mission.



## SERMON DE PRISE D'HABIT

Nous nous permettons d'insérer ici la belle allocution faite par M. le Chanoine Mousseau dans notre chapelle, lors d'une récente prise d'habit. Les enseignements substantiels qui s'y trouvent, en étant d'un grand profit pour nos Sœurs des Missions, ne sauraient manquer de contribuer aussi à l'édification de nos lecteurs :

### MES SŒURS,

Notre-Seigneur, pendant sa vie, a invité tous les hommes à travailler, par l'observance de ses commandements, à l'expansion du règne de son Père et à l'obtention de leur salut. Mais il a invité certaines âmes d'élite à se dégager des soucis du siècle, pour le suivre de plus près et pour s'exercer à l'apostolat de la prière et de l'action : "Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres et suis-moi". La loi de ses conseils était portée. Ses apôtres la suivirent, et, à leur suite, des communautés d'hommes, de femmes, surgirent de toutes parts pour se livrer à toutes les formes de l'apostolat.

La vôtre, mes Sœurs, n'est âgée que de vingt ans et pourtant, elle porte déjà l'empreinte d'une merveilleuse fécondité apostolique. Elle est née sans bruit, dans le sanctuaire de saintes âmes où le Saint-Esprit avait toute liberté d'action: "Quicumque enim Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei, "tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu." (Rom. VIII-14). Elle fut baptisée par le bon Pie X qui disait, en approuvant le projet de fondation de cette communauté que lui présentait notre cher archevêque: "Fondez, Monseigneur ; toutes les bénédictions du ciel descen-

dront sur le nouvel institut". Dieu voulait évidemment la fondation de votre communauté.

Il fallait, pour la constituer, des apôtres ; il en suscita. Jusqu'à date, quarante jeunes filles ont fait, dans cette communauté, leurs vœux temporaires, quarante leurs vœux perpétuels. Le noviciat est abondamment pourvu de sujets.

Quelle est donc la puissance qui détermine tant de jeunes filles à se lier à cette communauté ? Seraient-elles les honneurs, les richesses ou les plaisirs, motifs trop communs des activités humaines ? Ces jeunes filles vivent ici cachées aux yeux du monde, sans avoir rien qui leur appartienne en propre, rien qui flatte la nature qu'elles cherchent plutôt à réduire en servitude. Après quelques années de formation religieuse, elles s'éloignent pour la plupart en petits groupes vers des pays inconnus où la population, le climat, les mœurs n'ont rien qui enchanter la nature. Elles s'y trouvent pourtant heureuses et fières de se dépenser pour le salut des âmes qu'elles gagnent à Jésus-Christ : "O quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona !" (Rom. X-15). Oui, qu'ils sont beaux les pieds de celles qui s'en vont ainsi porter au loin l'évangile

de paix ! Si autrefois les paysans grecs jetaient des fleurs aux pieds des coureurs qui se disputaient une couronne corruptible, à combien plus forte raison nous devrions jeter, sur le passage de nos missionnaires, nos plus riches fleurs ! Ce serait louer le grand dessein qu'elles portent dans leurs âmes de procurer, avec la gloire de Dieu, le salut des âmes auxquelles elles préparent une couronne incorruptible. Oh ! que la grâce de Dieu est puissante, puisqu'elle suscite de tels dévouements !

Comme vous devez, chères enfants, être heureuses d'avoir été l'objet de son choix pour de si grandes choses ! " Non vos me elegistis, sed ego elegi vos ", dit Notre-Seigneur, " Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi ". L'aviez-vous mérité ? Qu'aviez-vous donc fait pour devenir l'objet de ses prédictions ? Telle jeune fille, votre amie peut-être, n'aurait-elle pas pu, elle aussi, devenir une bonne religieuse ? N'était-elle pas aussi pieuse que vous ? N'était-elle pas capable des mêmes sacrifices que vous ? Et pourtant, c'est vous qu'il a choisies. Insondables secrets de la bonté de Dieu ! Combien ne devez-vous pas le remercier en ce jour béni ! La grâce de la vocation religieuse, si grande en elle-même, n'est pas une grâce isolée. Elle est le principe de beaucoup d'autres grâces de choix. A part la protection efficace et continue qu'elle assure, à quelle œuvre privilégiée ne vous destine-t-elle pas ! Quelle faveur que celle d'être invité à travailler dans la vigne du Maître ! Quelle gloire que celle de coopérer à l'œuvre même du Sauveur !

Il est venu lui-même racheter l'homme coupable, lui donner une participation à sa vie divine : " Je suis venu, dit-il, pour qu'ils aient

la vie et qu'ils l'aient plus abondante ". Tel est son amour pour les hommes qu'il veut les sauver tous, sans exception : " La volonté de Celui qui m'a envoyé, dit-il, est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés ". (St Jean VI-39). Dès le début de son ministère public, il s'arrête, lui Galiléen, à la Samaritaine, pour susciter en elle, jusqu'à si grossière, le désir de cette " eau vive qui rejaitit jusque dans la vie éternelle ". Il se présente en parabole comme le bon pasteur qui ne prend pas de repos avant d'avoir retrouvé la brebis qui s'était égarée, et, après l'avoir retrouvée, il la ramène au bercail sur ses propres épaules pour lui épargner jusqu'aux fatigues du retour. Il s'incline, en bon samaritain, sur la misère pour la soulager. Madeleine, le bon larron nous attestent la bonté de son cœur et la facilité de son pardon. Judas lui-même, qui vient pour le trahir, reçoit le titre d'ami ; sans son endurcissement, il serait tombé de repentir aux pieds de Jésus, vaincu par l'amour divin.

Mes Sœurs, votre mission sainte vous associe de bien près à l'œuvre miséricordieuse du Christ. Comme lui, vous allez, l'amour des âmes au cœur, porter la lumière et la vie à ceux qui sont encore assis à l'ombre des ténèbres de la mort. L'eau sainte que vous versez sur le front des enfants, les soins généreux que vous prodiguez aux malades les plus délaissés, les paroles d'encouragement et d'espérance que vous prononcez au chevet des mourants, les leçons de catéchisme que vous donnez aux ignorants, les quêtes que vous faites ici pour la Sainte-Enfance et pour la Propagation de la Foi, les sacrifices quotidiens que vous acceptez pour en assurer le succès, tout cela, de près

ou de loin, est une coopération à l'œuvre du Christ dont vous êtes les instruments dociles.

Quelle grande œuvre, mes Sœurs, de pouvoir sauver une âme ! Quelle œuvre plus magnifique encore de pouvoir sauver des âmes ! Il y en a là-bas des millions qui attendent qu'un ange vienne remuer l'eau de la grâce et les y plonger. Le paganisme compte encore beaucoup d'adhérents. Monseigneur de Guébriand disait l'an dernier, dans notre basilique, que le "bloc païen n'est pas encore entamé". Les missionnaires travaillent pourtant avec ardeur à la conversion des infidèles; mais ils sont si peu nombreux ! Il est permis d'espérer néanmoins qu'un jour (la fondation récente de notre séminaire des missions étrangères, frère de votre communauté, n'est pas étrangère à cet espoir), il est permis d'espérer, dis-je, qu'un jour viendra où le petit levain apostolique sera assez puissant pour soulever toute la masse païenne.

C'est notre espoir ; c'est le vôtre, mes Sœurs. Pour y parvenir, vous êtes prêtes à tout sacrifier à Dieu : votre pays, vos amis, votre famille, votre vie, votre sang, s'il le faut. Dieu soit loué ! Ce sont les saintes ardeurs qu'avait Thérèse de l'Enfant-Jésus, quand, au jour de sa profession, elle disait : "Mon Dieu, mon Dieu, donnez-moi le martyre du cœur ou celui du corps... Ah ! plutôt, donnez-moi tous les deux !"

\*

\*\*

De telles dispositions, mes chères enfants, ne peuvent être maintenues que par une foi vive, une espérance ferme et un amour ardent.

La foi est la racine et le fondement de toute vertu solide. Vous avez reçu

cette vertu à votre baptême, vous l'avez accrue au contact de vos parents chrétiens, et, en particulier, de votre bonne mère, vous l'avez perfectionnée dans cette institution bénie.

Continuez à vous bien pénétrer de la nécessité de votre sanctification, de la futilité des choses qui passent et de l'importance de celles qui demeurent. Continuez surtout à bien reconnaître le prix d'une âme : "Vous avez été affranchis de la vaine manière de vivre... non par des choses périssables, de l'argent ou de l'or, mais par un sang précieux, celui de l'agneau sans défaut et sans tache, le sang du Christ." (1 S.-Pierre, 1-19). Saint Paul exprime la même pensée dans l'épître aux Corinthiens quand il dit : "Vous avez été rachetés à grand prix". (1. Cor. VI-20). Et il conclut : "Glorifiez donc Dieu dans votre corps". Vous ne le glorifierez bien que si vous vivez constamment de votre foi, à l'exemple du juste, dont parle l'Apôtre. Que votre foi vous accompagne partout, à l'heure du travail, de la récréation, de la prière et du sacrifice. Voyez Dieu partout et en tout : c'est le moyen d'établir votre demeure sur le roc. L'inondation pourra venir, le torrent se jeter sur elle, il ne pourra l'ébranler, parce que son fondement est solide. (S.-Luc, VI-48).

Que l'espérance aussi vous soutienne. Dieu se donne aux âmes qui se donnent à Lui. Il proportionne toujours ses grâces au besoin et au désir qu'on en a. Quand vous regardez le champ de votre apostolat, regardez en même temps la toute-puissance de Dieu, à qui rien n'est impossible. S'il veut vous lancer au large, son Esprit soufflera dans vos voiles ; s'il préfère vous retenir au

rivage pour vous confier le soin des filets, bénissez encore son saint nom. Dans ce dernier cas, si vous n'êtes pas missionnaires de fait, vous l'êtes d'intention, et c'est le cœur que Dieu regarde : *Deus intuetur cor.*

Comptez sur l'aide de Dieu qui ne se laisse jamais vaincre en générosité. Vous recevrez beaucoup de lui, parce qu'il est souverainement bon et que la bonté s'exprime d'ordinaire par des faveurs.

Comment pourra-t-il rester indifférent aux dons que vous lui présentez vous-mêmes ? Non seulement vous lui faites une simple promesse de vous dévouer à son service, mais vous vous engagez, par des vœux, à toujours vivre intimement unies à Lui.

Il est reconnu, par saint Thomas, qu'il est plus méritoire de faire une chose par vœu que sans vœu. Le vœu, en effet, appartient à la vertu de religion qui est la plus élevée parmi les vertus morales. Lorsque les actes des autres vertus sont inspirés et commandés par la vertu de religion, ils augmentent de prix. Ils n'ont pas seulement leur vertu propre, ils deviennent chose sacrée : des sacrifices offerts à Dieu. Tout ce que touche la vertu de religion, hommes et choses, elle le consacre.

Le vœu dénote aussi une volonté plus généreuse au service de Dieu. Par lui, on donne non-seulement l'acte, mais aussi la faculté qui est la puissance d'en produire, tout comme celui qui offre l'arbre tout entier, selon la comparaison de S.-Anselme, donne plus que celui qui n'en offre que les fruits.

Le vœu, enfin, augmente la fermeté du vouloir, et la fermeté du vouloir donne plus de poids à l'acte : si elle s'applique au mal, le péché

est plus grand, si elle se tourne au bien, le mérite est aussi plus grand.

En conséquence, la munificence de Dieu et les œuvres que sa grâce vous permet de faire sont pour vous un juste motif de confiance.

Vos dispositions ne seraient pourtant pas parfaites si vous n'aimiez Dieu "de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces". C'est le plus grand des commandements. Aimer est une nécessité de nature. Le cœur est pourtant exposé à se tromper sur l'objet de ses affections. L'amour propre le sollicite de bien des manières. S'il y a des amours légitimes que Dieu peut toujours approuver, combien n'y en a-t-il pas qui sont de nature à diminuer et même à éteindre le véritable amour de Dieu. L'ardent saint François de Sales disait : "Si je connaissais un seul filet d'affection en mon âme qui ne fût pas pour Dieu, je m'en déferais aussitôt". Vider son cœur de toute affection désordonnée n'est pas, d'ordinaire, l'œuvre d'un jour. Pour y parvenir, il faut des efforts répétés, opiniâtres, constants.

Dans l'âme d'où est bannie l'ivraie de l'amour-propre, le bon froment de l'amour de Dieu croît plus à l'aise. Plante délicate, il a besoin, pour pousser, de recevoir librement la chaleur du soleil. Toutes sortes de bons désirs surgissent, couronnés par le désir fondamental de conformer sa volonté à celle de Dieu. C'est à ce signe que Dieu reconnaît ses véritables amis. Il a le droit incontestable de nous demander ce qui lui plaît. Que ce soit des choses agréables ou non, il faut les accepter généreusement, avec soumission. Puisque nous sommes les disciples de Jésus-Christ, destinés à la gloire du ciel, il ne faut pas être surpris qu'il nous fasse passer par le chemin qu'il a lui-

même parcouru et qu'il nous demande "d'accomplir en nos membres ce qui manque à sa passion". C'est une invitation directe à la coopération. Donnons-la toujours complète et entière. Ne craignons pas que le fardeau soit trop lourd. Notre-Seigneur ne dit-il pas que "son joug est suave et son fardeau léger ?" Cette légèreté vient de ce qu'il aide ceux qui consentent à porter le fardeau. D'où vient que saint Paul surabondait de joie dans ses tribulations ? De l'Esprit-Saint qui l'assista. Il sait toujours donner à l'âme dévouée la joie du cœur et la paix de l'âme : *Fructus Spiritus, gaudium et pax*, le fruit de l'Esprit-Saint, c'est la joie et la paix.

Parents chrétiens, réjouissez-vous donc de la vocation de vos chères enfants. Ne soyez jamais inquiets de leur sort. Parmi les membres de votre famille, ce seront ceux qui vous apporteront le moins d'inquiétudes et le plus de consolations. Vous les saurez ici l'objet de la sollicitude de la divine Providence. Vous les saurez appliquées constamment à l'œuvre si grande du salut des âmes; vous les saurez priant pour vous, pour votre famille et pour tous ceux qui vous

sont chers ; vous les saurez se sanctifiant de jour en jour ; vous les saurez joyeuses d'une joie pure et sans mélange. Si elles manquent à votre foyer, soyez assez chrétiens pour unir votre sacrifice au leur en vue de gagner plus d'âmes à Jésus-Christ.

Et vous, chères enfants, qui êtes l'objet de cette fête, permettez-moi de vous offrir, comme programme de toute votre vie, ces simples paroles tombées de l'âme brûlante de Thérèse de l'Enfant-Jésus : "Je ne désire pas plus mourir que vivre ; si le Seigneur m'appelait à choisir, je ne choisirais rien ; je ne veux que ce qu'il veut ; c'est ce qu'il fait que j'aime". Avec une telle soumission et un tel abandon filial à la volonté de Dieu, vous vivrez des jours pleins "dies pleni", devant le Seigneur. Que votre activité se déploie ici ou là, aux œuvres locales ou aux missions éloignées, il devra vous importer peu. Assurées d'être là où Dieu vous aura placées, vous n'aurez d'autre désir que de lui plaire, bercées par l'espérance des promesses que vous avez faites le juste Juge : "Vous qui avez tout quitté pour me suivre, vous recevrez le centuple et vous posséderez la vie éternelle." Ainsi-soit-il.

---

Mgr Brunault, évêque de Nicolet, vient de publier un admirable Mandement à l'occasion du 3<sup>e</sup> centenaire de fondation de la S. Congrégation de la Propagande et du centenaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Nous regrettons vivement ne pouvoir publier cet important document qui nous est malheureusement parvenu trop tard.



## COMMENT AIDER LES MISSIONS EN ORNANT NOS BELLES ÉGLISES DU CANADA

Les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception ont un atelier d'ornements d'église et de lingerie sacrée, pour le soutien de leur maison-mère et de leur noviciat.

Qu'on veuille bien remarquer que les missionnaires doivent subir une préparation de plusieurs années avant de pouvoir aller travailler dans les champs de l'apostolat.

A des conditions faciles, on peut se procurer à l'atelier des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314, Chemin Sainte-Catherine, Outremont, Montréal, ou encore à leurs maisons de Rimouski et de Joliette, les articles suivants :

- Lingerie sacrée, brodée, au fil tiré, etc., etc.
- Nappes d'autel avec dentelle aux fuseaux ou autre. (Ces dentelles sont fabriquées en Chine par les orphelines chinoises.)
- Surplis et aubes avec dentelles de Cluny et autres.
- Tapis d'autel en feutre peint, doré ou simplement découpé.
- Voiles de tabernacles peints ou brodés d'or.
- Étoles et bourses de salut, peintes ou brodées.
- Voiles huméraux de tous genres.
- Chapes de toutes couleurs, à la broderie chinoise, à la cannelle ou à la peinture.
- Voiles de ciboire, de custode, d'ostensoir de tous genres.
- Boîtes à hosties, peintes.
- Sacs aux malades.
- Bannières, insignes pour congrégations, etc.
- Enfants-Jésus en cire et Crèches pour Noël.

On peint sur commande toutes sortes de bouquets spirituels, carte de fête, etc.

### Prix donnés sur demande.

On recommande d'une manière toute spéciale les broderies et dentelles de Chine. En encourageant ces ventes, l'on coopère au salut de tant de jeunes payennes qui reçoivent dans les ouvrages catholiques, avec le gain de la vie, la lumière de la foi.

Adresse : LES SŒURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION,  
314, Chemin Sainte-Catherine,  
Outremont, Montréal.

ou : LES SŒURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION,  
Rimouski, Qué.

ou : LES SŒURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION,  
Joliette, Qué.



Fleurs de paradis écloses sous le ciel d'Orient.

## Le Séminaire des Missions Étrangères de la Province de Québec

Le séminaire des Missions Étrangères de notre Province, voilà une œuvre qui intéresse grandement notre population ; et c'est avec raison. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'elle progresse rapidement : des encouragements multiples lui sont venus de partout, jusque des parties les plus reculées de notre Province ; tous s'intéressent à son succès.

On apprendra avec plaisir que présentement la construction du nouveau Séminaire est commencée, sur le terrain désigné par Nos Seigneurs les Évêques. C'est sur l'Ile Jésus, sur le bord de la Rivière des Prairies, tout près où le père Nicolas Viel, récollet, en 1625, pérît avec son néophyte Ahuntsic, victime de la malice des sauvages qui l'accompagnaient et firent chavirer son canot. Les travaux sont dirigés avec célérité ; déjà l'aqueduc est rendu, les canaux d'égouts sont terminés, les fondations émergent du sol ; ces jours-ci, les travaux de maçonnerie seront commencés, et à l'heure où vous lirez ces lignes, ils seront déjà avancés. Bientôt, notre population pourra voir un bel édifice, en pierre, bien solide, abritant nos séminaristes qui se préparent pour les missions lointaines, en pays infidèles ou païens.

Sans doute, cette maison ne sera pas des plus gigantesques : elle n'est qu'à ses débuts. Elle grandira. Plus tard, ses proportions seront plus considérables. Cependant, elle mesure bien 100 pieds par 50 pieds, et elle a trois étages et un soubassement, le tout à l'épreuve du feu.

Notre-Seigneur, en face des multitudes à sauver, disait à ses apôtres : La moisson est grande, mais les ouvriers sont trop peu nombreux. Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des travailleurs dans sa moisson. Ces paroles du divin Maître ont encore aujourd'hui leur actualité. La moisson est grande, très grande : les âmes à sauver sont innombrables ; les ouvriers sont trop peu nombreux : les apôtres, les missionnaires sont en trop petit nombre pour suffire à la tâche. Sans doute, ce séminaire qui débute a déjà de belles espérances, ses rangs se forment, plusieurs ouvriers se sont présentés. Mais priez le Maître de la moisson, le divin Maître, de susciter de nombreux apôtres, de valeureux missionnaires parmi les nôtres, pour aller travailler dans sa moisson, dans les régions encore infidèles et païennes, où il y a tant d'âmes à sauver !

\*

\* \*

Prier, c'est beaucoup ! Mais ce n'est pas encore assez. Il faut y joindre sa coopération, fournir des ressources à ces ouvriers du Sauveur, ne pas permettre que l'indigence les arrête dans leur ardeur, venir en aide à leur zèle, à leur dévouement et leur donner ainsi plus d'efficacité.

Ce Séminaire, c'est notre œuvre à tous. œuvre déjà bénie de Dieu. Que chacun de nous l'aime, la regarde comme sienne : ce qu'elle aura de succès, seront les succès de tous, ce qu'elle fera de bien, sera le bien de tous ce qu'elle attirera de bénédictions, seront les bénédictions de tous.

FRANÇOIS-XAVIER.

## PAULINE-MARIE JARICOT

*Fondatrice de l'Œuvre de la Propagation de la Foi (suite)*

### LE REPOS

“ L’âme du juste est le plus beau temple que la divinité puisse avoir sur la terre ”. Captivés jusqu’ici, par la richesse extérieure de l’un de ces temples, nos regards n’en ont pas franchi le portique. Mais l’heure est venue de pénétrer dans le *santuaire* et d’en admirer les splendides beautés. C’est pourquoi nous allons suivre de plus près le travail de la grâce dans l’âme de sa prédestinée, le sublime échange qui s’y opéra entre la faiblesse humaine et la toute-puissance divine, sous le double empire de l’humilité et de l’amour.

Depuis que Pauline s’était abandonnée sans réserve au Seigneur, le démon ne lui avait guère laissé de répit ; mais à partir de la fondation de la Propagation de la Foi, il ne cessa d’exercer sur le corps et sur l’âme de la fondatrice une vengeance implacable.

Quand la voix du Maître avait dit à la vierge : “ *Tu souffriras avec moi et comme moi, pour le salut de tes frères* ”, elle avait cru à l’annonce du martyre par l’effusion du sang, et elle avait accepté ce genre d’immolation. Mais tandis que dans les régions supérieures de sa volonté, elle appelait de tous ses vœux la réalisation de cette promesse la nature, chez elle, s’en épouvantait d’une façon inexprimable. “ Il y

avait au-dedans de moi, comme une nation divisée contre elle-même,” dit-elle énergiquement. De là, une lutte de tous les instants que l’ennemi suivait d’un regard perfide.

En suscitant à la servante du Christ des tentations d’une continuité, d’une étrangeté et d’une violence extraordinaires, il poursuivait son dessein de la perdre, en l’amenant à désespérer de Dieu et d’elle-même : “ Il m’insinuait que je n’aurais jamais le courage de servir Jésus-Christ, ce *Maître* barbare qui m’abandonnait au milieu de mes épreuves, et ne me donnerait ni les joies de la terre, ni celles du ciel, etc. etc. “ *Cependant, je demeurais inébranlable dans mon désir de travailler au salut des âmes et d’être caution pour les coupables.* ”

C’est qu’une lumière surnaturelle lui avait fait entrevoir *par quels châtiments* la Majesté divine allait se venger des outrages des nations chrétiennes. Le Seigneur exauçant la *prière* de cette *victime*, la fit entrer pleinement dans “ *l’âpre combat* ”, que l’Apôtre appelle “ *une mort de tous les jours* ”, et qui, pour elle, se prolongea sans trêve jusqu’à son dernier soupir :

Depuis que je m’étais offerte en victime, dit-elle, Jésus n’était plus pour moi l’ami indulgent qui m’avait favorisée de si grandes douceurs, aux premiers jours de ma conversion. Il était devenu le Roi des douleurs, formant son épouse aux habitudes de sa

cour.... il m'instruisait dans ses voies, me pressant de marcher après lui, pour arriver, à l'heure prescrite, au sommet du Calvaire, où je devais contracter avec l'Époux crucifié, les noces sanguines après lesquelles, malgré tout, la foi me faisait soupirer.

“ J'aurais eu besoin d'un bras encore plus vigoureux pour me soutenir, et d'une main encore plus ferme pour me relever. Mais quelque zélé que fût mon guide, il n'avait pas le courage d'exiger de moi *tout ce que la grâce me demandait*.... Effrayé des sacrifices que je devais faire, il compatissait bien plus à la faiblesse de ma nature qu'il ne fortifiait ma volonté laquelle, pour triompher de ses repoussements, réclamait en vain toute la puissance de l'autorité du prêtre de Jésus-Christ.

“ Loin de me soulager, cette indulgence enlevait un peu d'énergie à mon âme et rendait mon corps plus susceptible. Ainsi le froid de l'hiver me pénétrait jusqu'aux os ; la chaleur de l'été me réduisait à un anéantissement complet, et la faim, la soif, n'en avaient que plus d'empire sur l'incroyable délicatesse de mon organisme matériel.

“ C'était alors que le combat de la nature contre la grâce devenait plus opiniâtre, et que le *vieil homme*, comme un ennemi irrité, sortant de dessous les pieds de son adversaire, se montrait plus terrible et plus impérieux que jamais....

“ Ces violents combats furent toujours suivis de maladies étranges, fort graves, et dont les ressources de la foi purent, seules, me retirer, contre les prévisions de la science médicale. Après ces guérisons, mettant de côté toute considération de la prudence humaine pour les convalescents, je recommandais avec plus de générosité, à vivre ainsi que le voulait mon adorable Maître dans l'*apprentissage perpétuel du sacrifice*, jusqu'à ce que le poids si lourd de mes misères spirituelles fit de nouveau faiblir mon courage.

“ J'avais un désir ardent d'atteindre le but proposé par la grâce, et je m'accusais amèrement aux pieds de mon confesseur, de mon insigne lâcheté. Comme il ne s'agissait de rien de contraire à la loi de Dieu, mais seulement de fautes contre ma *vocation particulière à la souffrance*, mon guide prenait en trop grande pitié la pauvre victime, et n'avait pas le courage de l'aider à mourir.”

Il est certain que le vénérable abbé Wurtz, si sévère autrefois pour sa fille spirituelle, en était venu à éprouver une immense compassion pour elle, lui voyant subir des épreuves sans nombre, et les rigueurs terribles de la grâce à son égard. Aussi croyait-il devoir modérer la générosité avec laquelle elle se livrait à la pénitence en faveur des coupables. Elle avait déjà tant travaillé pour la gloire de son Maître et le salut de ses

frères, que le saint directeur jugea nécessaire de lui procurer quelque repos d'âme et de corps, en lui interdisant l'exercice de toutes les œuvres de miséricorde, afin qu'elle pût s'asseoir aux pieds du Sauveur dans l'Eucharistie, le *contempler* et l'*écouter*, autant qu'elle en était avide. D'ailleurs, depuis longtemps les forces physiques de l'héroïque vierge étaient tellement épuisées que, seule, l'énergie de sa volonté la soutenait dans l'action.

Soumise de cœur et d'esprit, elle accepta le sacrifice, si dur pour elle, de ne plus accourir au premier appel du malheur. Mais, comme il ne lui était pas défendu de se servir d'autrui pour faire arriver les consolations et les secours à quiconque en avait besoin, elle confia ces messages de charité à quelques-unes de ses chères *Réparatrices*, et demeura reçueillie à écouter les leçons du *Docteur sans égal*, l'instruisant de son tabernacle. Elle confesse avec simplicité que son âme fut alors inondée, plus que jamais, de lumières divines à l'aide desquelles elle vit *d'un regard assuré* le présent et l'avenir moral de l'Église, de la France, et pénétra jusqu'au fond des âmes. C'est ce que plusieurs faits attestent, entre autres celui-ci :

Le vénérable abbé Colin, fondateur des *Maristes*, avait reçu, dès son enfance, l'inspiration que Dieu voulait une Société de prêtres consacrés à Marie, et même, une céleste vision lui avait fait voir clairement tous ceux qui devaient en être les premiers membres. Depuis, l'inspiration était demeurée au fond de son âme que la grâce retremait dans l'humilité la plus profonde.(1)

(1) Ce qui suit est du R. P. Jeantin, assistant-général des Maristes.

En 1823, alors même que Pauline était assise aux pieds du Sauveur et l'écoutait, l'abbé Colin n'avait plus qu'à former le premier noyau de la Société des Maristes : les Constitutions en étaient déjà rédigées et l'idéal parfaitement défini dans l'âme du saint prêtre ; les évêques, consultés sur ce projet, l'avaient bénii, approuvé et encouragé de tout leur cœur, et le Souverain Pontife lui-même en désirait la réalisation. Toutes les démarches préparatoires étaient faites, le temps était venu de mettre la main à l'exécution définitive de ce dessein, et, de toute manière, le ciel pressait son *élu* de réaliser l'œuvre qui lui avait été inspirée...

En face de ces sollicitations unanimes et de communications surnaturelles incessantes, l'âme du modeste vicaire de Cerdon subit une tentation étrange, douloureuse, au-delà de toute idée : il s'établit entre Dieu et l'humilité de son serviteur, un combat intime qui dura longtemps !

“ Mon cœur disait *oui*, et ma volonté disait toujours *non* ”, racontait-il plus tard en sanglotant, au souvenir de cette torture...

Chose incroyable et cependant certaine : tant de communications divines ne lui avaient pas appris qu'il devait être *lui-même le fondateur de la Société demandée par Dieu*... Il avait bien compris que le Maître voulait qu'il travaillât à en rédiger les *Constitutions*, et il les avait rédigées ; qu'il fit les démarches préparatoires, auprès des dignitaires de l'Église et de l'État, et il s'y était généreusement dévoué, soutenu par l'espoir qu'un autre serait suscité pour être *fondateur*, et que lui, alors, selon l'attrait de toute sa vie, s'en irait passer le reste de ses jours dans le désert.

Mais personne ne s'offrait pour remplir la *mission* que le Seigneur lui réservait...

Quant il vit tomber et s'évanouir sa chère espérance, quand, surtout, il comprit, *enfin*, que le Maître voulait qu'il fondaît *lui-même la Société de Marie*, la consolation immense et toute céleste dont son âme était inondée depuis sept ans, disparut et fit place aux angoisses les plus amères, les plus cruelles, et à une désolation profonde qui entrait dans les vues de Dieu.

Sous l'empire de ce trouble et dominé par sa passion pour la solitude, comme Jonas fuyant devant le Seigneur, l'abbé Colin quitta un jour secrètement le curé de Cerdon, pour aller chercher quelque pays inconnu, quelque désert où il pût s'enfoncer et se cacher à tout jamais.

Instinctivement, il prit la route de Lyon, attiré sans doute par sa dévotion à N.-D. de Fourvière, sous le manteau de laquelle il avait été formé au sacerdoce ; ou, dans son extrême embarras, voulait-il consulter M. Cholleton, son ancien directeur... Toujours est-il que sa pensée dominante était de se soustraire à la mission qui lui avait été inspirée par des voix mystérieuses

Errant tout pensif et profondément absorbé, sur l'un des quais de Lyon, il y est tout à coup abordé par “ une dame ”, qui l'invite à venir un moment chez elle. Il la suit sans résistance et sans observation.

“ *Cette dame* ” était Pauline-Marie Jaricot, qu'il ne connaissait pas, ne l'ayant jamais vue.

Quand elle l'eut fait asseoir, elle lui dit sans préambule et d'un ton quelque peu sévère :

“ M. l'abbé, les pensées que vous roulez dans votre esprit déplaisent singulièrement à Dieu. Sa bonté vous a fait trois grandes grâces dans votre vie.”

Ici elle entra dans le détail de ces trois faveurs extraordinaires.

Le pauvre fugitif ne revenait pas de surprise, en voyant que cette “ *dame* ”, (c'est ainsi qu'il désignait Pauline, quand il racontait cette aventure), que cette “ *dame* ” connaissait si bien des choses dont il n'avait confié le secret qu'à son directeur, à son évêque et au cardinal Odeschalki, à Rome

La “ *dame* ” ajouta avec la même fermeté :

“ Dieu qui vous a accordé ces trois grâces, ne peut-il pas vous en accorder de plus grandes encore ? . . . Ayez donc courage et confiance ! ”

Enfin, elle lui dit tout ce qu'il devait faire en ce moment pour répondre à la volonté divine sur lui.

La répugnance pour la mission de *fondateur* était si vive dans l'âme de cet humble prêtre, qu'il ne répondit ni *oui* ni *non* . . . S'étant levé, il se contenta de remercier la “ *dame* ” des paroles d'encouragement qu'elle venait de lui adresser; mais au lieu de poursuivre son projet de fuir au désert, il rebroussa chemin et reprit la route de Cerdon, tout pénétré de ce que cette rencontre avait de merveilleux.

Bientôt l'obéissance à la volonté du *Maitre* l'emportant sur les répugnances de l'humilité, l'abbé *Colin* se résigna à devenir *fondateur*.

Il revit souvent la généreuse “ *dame* ”, qui lui prêta aide et secours dans plus d'un embarras . . .

\*  
\* \*

Celle qui pénétrait ainsi les choses les plus secrètes, continuait de suivre avec angoisse les progrès du mal dans toutes les classes de la société. Dès cette année 1823, ses écrits eurent quelque chose des navrantes tristesses de ceux du prophète Jérémie, à la vue des désastres de la *Cité sainte* et de l'abaissement du *peuple choisi*.

De son côté, le vénérable abbé Wurtz qui avait été témoin des sanglantes réprésailles de la Suprême Justice, contre l'impiété du dix-huitième siècle, voyait lui aussi, et à n'en pouvoir douter, que cette *hydre infernale, plus que jamais vivante et perverse*, travaillait aussi plus habilement que jamais, à saper la base des trônes et des autels, par la main encore cachée de la *franc-maçonnerie*. Il avait sur cela des révélations surnaturelles, soit directement, soit indirectement, par quelques âmes privilégiées, groupées autour de la sienne et parmi lesquelles celle de Pauline occupait le premier rang.

Cette certitude terrifiante du travail continu et progressif des *sociétés secrètes*, redoublait l'ardeur du zèle de ce saint prêtre. Aussi, par tous les moyens en son pouvoir, s'efforçait-il d'arracher à leur *quiétude*, ceux de ses confrères qui, *par prudence, ne voulaient pas éléver comme lui la voix pour avertir les brebis de la présence dissimulée des loups ravisseurs dans la bergerie de l'Eglise* . . .

Sans cesse répétés, ces cris d'alarme avaient soulevé contre l'homme de Dieu, non seulement la colère de la franc-maçonnerie, si puissante à Lyon, mais encore l'autorité civile, et même les *trop prudents gardiens du troupeau* en péril. Si bien qu'une persécution violente et acharnée éclata contre le *champion de la cause*

catholique. Il fut d'abord traité de *fou, d'extravagant, de possédé, de perturbateur du repos public*, crime irrémissible, au jugement de ceux qui mettent ce *prétendu* repos au-dessus du devoir.

Malgré tout, on ne parvint ni à sceller les lèvres ni à briser la plume du saint *extravagant*, qui fit parvenir jusqu'au roi de France, hélas trop *timide*, des avertissements sévères et l'avisa "du jour prochain, où la Monarchie s'effondrerait pour jamais, sapée qu'elle était depuis longtemps dans ses bases les plus solides, par les *mâgnes démolisseurs* aux mains desquels la faiblesse royale avait laissé la *pioche destructive* de l'impiété."

Dans leurs écrits, l'abbé Wurtz et Pauline reviennent sans cesse et avec indignation, sur les faits et gestes de ces perfides, dont les ruses furent tant de fois déjouées par le prêtre et par la vierge, qui leur disputaient, pied à pied, le *terrain de l'Eglise : les âmes...*

Plusieurs années s'étaient écoulées dans ces rudes combats, écrit Pauline, sans que les germes destructeurs de l'impiété eussent encore acquis tout leur développement extérieur. Mais arriva enfin l'heure, où ce feu, si longtemps caché, éclata comme un volcan et vint révéler à la face du soleil ce que j'avais vu dans le secret de la lumière intérieure.

Dès ce moment, les Revues périodiques, les productions infâmes de l'incrédulité osèrent sous toutes les formes attaquer de front la Religion et la Foi. Dans son zèle contre les mauvaises doctrines et pressé par son désir de servir la Sainte Église en combattant l'impiété, mon guide publia plusieurs brochures, à la composition desquelles il avait trouvé bon que je prisse part.

Personne ne sut alors quelle clarté et quel charme la plume de Pauline ajoutait aux grandes pensées du serviteur de l'Église. Cette même plume composa de nombreux petits ouvrages de piété dont l'auteur resta inconnu et qui, par la propagande du Rosaire-vivant, portèrent la consolation et l'espérance en tout lieu.

Il venait d'en faire imprimer une contre les *Quatre Articles* lorsqu'il fut subitement frappé d'une espèce d'apoplexie. Le gouvernement lui ayant intenté un procès à l'occasion de ce petit ouvrage, on profita de l'accident pour cesser de donner suite à cette affaire.

sous prétexte que la brochure avait été écrite dans une sorte d'aliénation mentale. Cependant l'autorité civile exigea que désormais, toute prédication fut interdite à l'abbé Wurtz.

Alors commença pour ce vrai serviteur de Jésus-Christ, une série de douleurs qui ne finit qu'avec la vie.

Les sociétés secrètes dont le vénérable apôtre avait, en toute rencontre, signalé et dénoncé hardiment le travail infernal, lui susciterent des ennemis acharnés, et la calomnie lui fut prodiguée. Ses supérieurs croyant devoir céder à la violence de la persécution lui interdirent tout exercice de son ministère dans le diocèse de Lyon où, depuis près de trente années, on l'avait vu se dévouer, d'une manière héroïque, au soin des âmes et au soulagement de toutes les infortunes.

Il se soumit sans murmure, à cet ordre sévère ; mais il se trouva dans la détresse, ayant toujours mis des faibles ressources à la disposition des malheureux.

Ce fut alors qu'Antoine Jaricot, ce protecteur de toutes les nobles infortunes, touché des épreuves du serviteur de Dieu, lui offrit, pour le reste de sa vie, une douce et tranquille retraite dans sa belle solitude de Collonge, où vers la fin de son existence, le généreux vieillard aimait à se trouver avec Pauline : "Mon chez-moi sera votre chez-vous, dit-il au proscrit ; je serai fier et heureux si vous daignez le partager".

Le saint prêtre accepta avec reconnaissance. Depuis, quand on avait l'air de le plaindre, il répondait avec une naïve simplicité : "Qu'est-ce qu'ont fait mes ennemis ? J'étais pauvre comme Job, et maintenant je suis riche de toute la fortune de M. Jaricot ! . . ."

Il disait vrai. Antoine agit de telle sorte à l'égard de son ami, que celui-ci aurait pu bénir sa disgrâce

si elle n'eût entravé l'exercice de son zèle.

Cet acte d'exquise délicatesse est un des derniers du noble chrétien qui avait particulièrement aimé à secourir les serviteurs de Dieu, et surtout ceux qui portaient le caractère sacerdotal.

Jeus, dit Pauline, l'honneur de servir moi-même dans ses infirmités ce *vrai* prêtre de Jésus-Christ. Il plut à ce divin Maître de le purifier par toutes sortes d'épreuves ; car outre les souffrances du corps, il était abreuvé de tant d'amertume, que son cœur nageait dans un océan de douleur ! Pour cette âme apostolique, l'épreuve des épreuves était l'inaction imposée. Aussi craignait-il d'avoir encouru la disgrâce de Jésus-Christ qu'il aimait uniquement. Sa soumission complète envers ses supérieurs ecclésiastiques, contre lesquels il ne se permit jamais la plus légère plainte, sa patience inaltérable dans les tribulations, sa résignation absolue à la volonté divine, son humilité, sa douceur, sa charité, laisseront dans notre famille les plus précieux souvenirs.

De plus grandes épreuves s'étant ajoutées aux premières, l'abbé Wurtz dut s'éloigner pour un temps de Collonge. Pauline cherche alors à fortifier dans la tribulation celui qui, autrefois, lui avait prêté sa force, pour l'aider à sortir victorieuse de la lutte contre le monde, contre le démon et contre elle-même. On dirait Véronique essuyant le visage baigné de sang et de larmes du Sauveur. Ce fragment de l'une de ses lettres, trahit le secret des entretiens intimes de la vierge avec l'ange de sa jeunesse :

“ Depuis huit ans, vénéré Père, vous vous offriez à Notre-Seigneur pour être immolé avec lui.... Vous m'avez dit cent fois : Oh ! ma fille, qu'il me tarde d'être traîné dans la boue !.... ” Dès 1817, c'était le sujet ordinaire de nos entretiens intimes.

“ L'heure de l'humiliation et de la douleur est arrivée pour vous, et notre adorable Maître a la joie de vous voir dominer la tribulation, au lieu d'être vaincu par elle. Il veut maintenant, cet incomparable ami, que vous l'aimiez plus que votre tranquillité, plus que votre réputation, plus que votre vie, plus que les consolations spirituelles goûtables autrefois dans les travaux du saint ministère, en un mot, plus que tous ses dons et que vous-même. Il est temps pour vous, mon vénéré Père, de courir pour remporter le prix.... ”

Minuit sonne.... Le Cœur de Jésus-Christ veille avec celui qui souffre.... ”

Le Sacré-Cœur de Ferrandière donna au vénérable apôtre une hospitalité digne de lui et de ses nobles hôtesses. Comme cette demeure se trouvait en dehors du diocèse de Lyon, bien que touchant cette ville, il put y exercer en toute liberté le saint ministère, aux inérrarables tristesses duquel se mêla pour lui la joie de pouvoir jeter un coup d'œil d'ensemble, sur l'âme qu'il avait si parfaitement dirigée dans la carrière de la sainteté.

Pauline étant venue passer quelques jours de retraite à la Ferrandière, elle y fit sous le regard de son guide, ce qu'elle nomme *l'inventaire de son passé*, c'est-à-dire, l'examen attentif et sévère de toutes les actions de sa vie. Cet *inventaire* existe en partie. Elle s'y reproche, entre autres choses de cette *gravité*, de céder avec trop d'entraînement naturel, à l'attrait irrésistible qui la porte à se dépenser tout entière pour le prochain dans les œuvres extérieures et de sortir ainsi de son *élément premier, la contemplation*.

On peut dire, qu'appelée à un très haut degré d'union avec Dieu, elle endura une sorte de tourment inexprimable quand *l'irrésistible attrait* qu'elle éprouvait de consoler, de secourir les malheureux, de sauver les pécheurs, la portait à se mêler, pour cela, des choses de la terre, tandis qu'une attraction toute-puissante ne cessait d'entraîner son cœur et ses pensées au-dessus de tout ce qui est créé. Nous avons été souvent témoin de cette lutte sublime, devenue si torturante, alors que, détachée de tout, elle dut néanmoins compter avec les intérêts d'ici bas, par suite des trahisons, des calomnies, de la pauvreté qui lui firent cortège aux dernières années de son exil.

## LE ROSAIRE VIVANT

A l'occasion du grand Jubilé de l'année 1825 le Souverain Pontife Léon XII adressa aux fidèles une Encyclique, véritable cri d'alarme, signalant les dangers qui menaçaient l'Eglise et la France. Cette Encyclique produisit une impression profonde sur un grand nombre de chrétiens, plus capables que les autres de comprendre la portée du solennel avertissement d'un Père. Le saint abbé Wurtz et Pauline furent de ce nombre.

Depuis longtemps, le premier ne cessait de répéter que, livrée toute entière au plaisir, la société française se précipitait, sans s'en douter, vers les abîmes. Mais on répondait à cette affirmation : "Que nous manque-t-il et qu'avons-nous donc à craindre?... C'est un exalté qui voit tout en noir ; laissons-le dire, et jouissons du présent".

L'homme de Dieu, redoublant d'austérités et de prières disait à ceux qui s'étonnaient de le voir pénétré de crainte et de tristesse : "Je pleure à cause de la douleur que vous aurez plus tard, de n'avoir pas cru à ce que je vous annonce... Alors, il ne sera plus temps de conjurer le mal..."

Il y avait aussi, dans le cœur de Pauline, un immense désir de sauver les coupables ; mais, avec cette différence : dans l'âme du prêtre, le sentiment de la Justice divine dominait tous les autres, et dans celle de la Vierge, un invincible espoir en la miséricordieuse bonté de Jésus-Christ l'emportait sur la crainte.

"Qu'espérez-vous donc? lui disait son guide. Ne voyez-vous pas à peu près tous les hommes se précipiter vers le plaisir et se prosterner devant le veau d'or? L'impiété ne

mine-t-elle pas sourdement tous les principes de foi, de vertu et même d'honneur?"

"Oui, mon Père, répondait-elle, je vois tout cela et j'en suis navrée!... Cependant, au-dessus de toutes les ingratitudes, de tous les crimes, au-dessus même de la rage infernale, *je vois le Cœur de Jésus-Christ* et, dans ce Cœur, infiniment plus de miséricorde, d'amour et de puissance qu'il n'y a d'iniquités sur la terre, de rage et de haine dans l'enfer. Voilà pourquoi *j'espére, contre toute espérance*, que des jours meilleurs luiront encore sur notre patrie, par l'intercession de la *Reine Immaculée*, auprès du Cœur adorable qui a tant aimé les hommes..."

Le Cœur de Jésus-Christ parut vouloir justifier sans retard cette confiance, car il y eut alors un retour général vers Dieu dans notre France, à laquelle on avait cru ravir pour toujours la foi qui, dans le passé, l'avait faite grande et glorieuse entre toutes les nations.

Ce retour fut le résultat des prédications du grand Jubilé de 1826, qui réveillèrent même dans les âmes jusqu'alors indifférentes ou prévenues, l'amour de nos aïeux pour le Dieu de saint Louis.

A Lyon, surtout, ce mouvement catholique fut admirable, unanime, et la moisson, si abondante, que l'impiété, furieuse de tant de bien, essaya de mêler ses vociférations et ses blasphèmes aux louanges du Seigneur qui retentissaient d'un bout à l'autre de la *cité des martyrs*.

Le spectacle de tout un peuple prosterné au pied des autels ou assiégeant le saint tribunal, était beau, consolant, et Pauline en eût joui plus que personne, si, comme bien d'autres elle eût pu voir dans cet élan la preuve certaine d'une conversion

durable. - Elle savait, à n'en pouvoir douter, que les sociétés secrètes avaient juré de travailler plus sourdement et avec plus de persistance que jamais, à saper les bases de la religion, avec celles des mœurs chrétiennes. De ces desseins sataniques, on ne préoccupait guère ; on n'y croyait même pas, ou l'on s'efforçait d'en détourner la pensée.

Jamais peut-être intelligence de femme ne s'est appliquée, autant que celle de notre sainte Lyonnaise, à étudier les plaies morales de la société et jamais peut-être aussi, cœur français n'a désiré, autant que le sien, de remédier aux maux de sa patrie.

Sans beaucoup croire à la solidité de l'élan religieux d'alors, elle l'utilisa pour propager la *ligue de pénitence* qu'elle avait établie à Lyon, parmi les *Réparatrices du Cœur de Jésus* et à Saint-Vallier, dans la fabrique de son beau-frère. Cette *ligue* consistait à joindre l'aumône à la prière et au jeûne, pour obtenir le retour des pécheurs. Elle redoubla en même temps d'instances auprès des riches, avec lesquels elle était en relation d'œuvres et d'amitié, les conjurant de vive voix et par écrit de ne mettre aucun retard à désarmer la colère du Seigneur, que l'impiété des nations catholiques avait irrité.

Le Cœur dans lequel cette fille de l'Église et de la France espérait contre toute espérance, allait se servir, encore une fois, de sa faible main pour opérer de grandes choses.

Nous laissons celle qui a savouré l'amertume et connu la puissance des larmes, dire elle-même quelles bénédictions en ont été le fruit.

Bientôt, écrit-elle, les maux de ma patrie augmentant à vue d'œil, il ne me fut plus possible de mettre en doute la vérité de la lumière intérieure qui me les avait montrés si longtemps d'avance.

Dévorée de regrets, dans la crainte que Dieu n'eût rejeté mon offrande, et toujours

désolée des malheurs et des crimes de la coupable France, je me les reprochais, me croyant responsable du sang de mes frères, pour n'avoir pas empêché leur châtiment par de continuelles supplications. Je sentais le feu de la Justice mêlée d'amour pénétrer plus que jamais toute la substance de mon cœur. Aussi désirais-je qu'il me fut permis de réparer le temps perdu, et de faire passer dans des âmes plus fidèles et plus pures que la mienne, le sentiment vif et profond que Dieu me donnait de la grandeur de son indignation contre son peuple, et de la puissance de la prière pour le désarmer.

Au moment où je m'y attendais le moins, la bonté divine me fournit le moyen de parvenir à mon but.

J'avais entendu parler des admirables effets du saint Rosaire; et j'espérais que, s'il m'était possible d'en raviver la dévotion, cette céleste prière calmerait le courroux divin et produirait dans les âmes des fruits de salut. Mais l'occasion me manquait. La Providence daigna me la fournir, en inspirant à l'un des plus fidèles serviteurs de Marie (M. l'abbé Wurtz) de former une société destinée à répandre des objets de dévotion.

Ce fut alors que Notre-Seigneur m'envoya l'idée de profiter de cette circonstance pour organiser le *Rosaire-vivant*.

Jusque-là je m'étais demandé comment il serait possible de présenter à la légèreté française, à son peu d'attrait pour la méditation et la prière, une pratique regardée depuis longtemps comme surannée, et qu'on abandonnait aux ignorants, dont si peu de personnes prétendent faire partie ? Comment surtout espérer que les *malades spirituels*, auxquels l'excès de la faiblesse a ôté le sentiment du mal, et même le désir de la guérison, accepteraient un remède dont la dose effraie qui-conque n'en connaît pas la douceur ?

Tel était mon embarras, quand j'envisageai le moyen à prendre pour rajeunir la dévotion du *Rosaire*.

La nécessité de diviser et subdiviser le nombre des personnes, réunies en association pour répandre les objets de piété, me donna la pensée de faire proposer par elles la pratique journalière du *Rosaire*, lequel, divisé entre quinze associés, devait ne laisser à chacun qu'une seule dizaine à réciter par jour.

La condescendance du Cœur de Jésus me suggéra, sans doute, ce mode, qui par la simplicité de sa forme, venait au secours de la faiblesse de ses enfants. Car bientôt, sous la dénomination de *Rosaire-vivant*, l'antique prière de saint Dominique parut une nouvelle et gracieuse dévotion, si bien que ce *salutaire remède*, ainsi présenté, fut reçu avec joie et empressement.

Dès lors, commença pour la France et pour le monde entier, une nouvelle série de grâces, malgré tous les efforts que fit le démon pour étouffer, dès le premier jour, le *Rosaire-vivant*. Il se servit surtout de personnes estimables et même pieuses, pour contrarier et paralyser mes faibles efforts.

Mais la miséricorde de Dieu avait pourvu à ma misère, en faisant tomber sur mon dessin, le regard maternel et vivifiant de la sainte Église Romaine.... Encouragée par la béné-

diction du Souverain Pontife, il me fut moins pénible de soutenir *l'orage qui, durant quatre années, agita ma frêle barque.*

J'eus encore, pour auxiliaires de cette nouvelle œuvre, mes chères *Réparatrices du Cœur de Jésus*, de Lyon et de Saint-Vallier. Toujours disposées au bien, elles ne s'effrayèrent, non plus que par le passé, des difficultés et des oppositions.

Il me paraît hors de propos d'entrer dans le détail des épreuves qu'il plut à Notre-Seigneur de permettre.... Je dirai seulement que les choses en vinrent à tel point, qu'il fallait nécessairement que Dieu se déclarât ostensiblement en faveur de l'œuvre de Marie, ou que je donnasse une preuve de soumission à la volonté divine en abandonnant cette œuvre, dans laquelle je voyais

un moyen de salut pour ma patrie et pour tous les fidèles du monde catholique.

Mais le bon Maître, qui avait paru exiger le sacrifice de *cet autre Isaac*, sut arrêter à temps le bras qui devait le frapper, et j'expérimentai de nouveau les douceurs de la miséricorde céleste ! La supplication du faible retentit jusqu'aux pieds du Pontife saint, par l'organe de *celui* qui avait été choisi de toute éternité pour être le Père et le Protecteur de l'immense famille dont se composerait le Rosaire-vivant, Monseigneur Lambruschini, alors Nonce apostolique à Paris.

Dès lors, l'effusion des grâces s'est faite avec une admirable abondance sur l'œuvre de Marie, œuvre qui allait, comme celle de la Propagation de la Foi devenir "d'un grain de sénévé un grand arbre !"

(à suivre)

## RECONNAISSANCE

— Remerciements à Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus pour guérison obtenue.— *Mlle M. B., Honfleur.*

— Le rachat de deux petits chinois avec demande de faire insérer, dans notre Bulletin, une faveur obtenue par l'intercession de Marie Immaculée.

— *Une jeune fille de St-Joseph de Beauce.*

## NÉCROLOGIE

Nous demandons instamment à tous nos abonnés et lecteurs de vouloir bien penser dans leurs prières aux personnes dont les noms suivent :

— M. le juge H. Chauvin de Montréal, père de notre Sœur Marguerite du Sacré-Cœur, de Joliette ;

— Mlle Antoinette Vanchesteing, de Saint-Michel de Napierreville, sœur de notre Sœur Marie-Immaculée, de Canton, Chine ;

— M. Ephrem-R. Dufresne, Congréganiste de la Sainte-Vierge, décédé à Montréal, à l'âge de 80 ans ;

— M. Théodore Greffard, Beauport Collège, Qué. ;

— Mlle N.-E. Millet, Montréal.

*R. I. P.*

# JOUR DE SACRIFICE

## EN FAVEUR DES MISSIONS

Dans une lettre Encyclique admirable, Notre Saint Père le Pape Benoît XV, de regrettée mémoire, faisait un appel pathétique à tous les fidèles du monde en faveur des missions chez les idolâtres. "L'univers catholique, disait Sa Sainteté en terminant cet immortel document du 30 novembre 1919, l'univers catholique ne permettra pas que ceux des nôtres qui sèment la vérité aient à se débattre avec la détresse".

Depuis son accession au trône pontifical, le Saint-Père Pie XI n'a cessé de renouveler les instances de son auguste prédécesseur pour le soutien de plus en plus généreux des missionnaires et de leurs œuvres. Sa Sainteté convie, presse tous les chrétiens d'apporter leur contribution à l'extension du royaume de Dieu.

Ce désir du Père commun des fidèles ne peut demeurer sans écho dans notre cher pays, si fécond en dévouements apostoliques.

Que de motifs nous excitent à y répondre ! Entre tous, le plus puissant n'est-il pas la dette de reconnaissance contractée envers Dieu ? Par une marque de préférence toute gratuite, il nous a donné la foi, à l'exclusion de tant d'âmes errant dans les régions ténèbreuses du paganisme.

Pour remercier dignement, peut-on faire mieux que de donner aux autres ce que, gratuitement, l'on a reçu ? Faisons donc partager aux millions et millions d'âmes païennes le bonheur de la foi catholique ; aidons les missionnaires à remplir le mandat que Notre Seigneur leur a confié : "Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les..."

Pour faciliter ce travail d'apostolat dans le champ d'action confié aux Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Sa Grandeur Monseigneur Gauthier autorise la création d'une petite œuvre, bien simple dans son organisation et sa mise en pratique, mais qui est destinée, si elle est comprise et si elle est favorisée du généreux concours des catholiques, à opérer des fruits vraiment prodigieux dans les pays de missions.

Cette œuvre consiste en *un jour de sacrifice*. Les fidèles sont invités à faire, durant ce jour, des efforts spéciaux pour apporter des ressources nouvelles aux œuvres d'apostolat ; la valeur de ce sacrifice est offerte pour le soutien des missionnaires canadiennes.

Le sacrifice peut porter soit sur les menues dépenses quotidiennes (tramways, voitures, achats de journaux, toilettes, théâtre et vues animées, goûters, desserts aux repas) soit sur des dépenses plus considérables (voyages, etc.).

L'aumône spirituelle d'un Pater et d'un Ave est aussi demandée dans le même but : la conversion des infidèles.

### "RECUEILLEZ LES MIETTES AFIN QUE RIEN NE SE PERDE "

Je choisis le..... 19..... (le jour est laissé au choix de chacun) pour mon *Jour de sacrifice* en faveur des Missions. J'offre à cette effet la somme de \$.....

*Signé.....*

*Adresse.....*

*Nous bénissons de tout cœur l'œuvre du "Sacrifice en faveur des Missions", et la recommandons à la bienveillance et au zèle de tous nos fidèles.*

*GEORGES, év. de Philip.,*

Ce 23 mai 1921.

Adm.

Pour la propagande, on peut se procurer cet article sous forme de feuillet, au centre de l'œuvre :

Couvent des SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception  
314, chemin Sainte-Catherine, Outremont (près Montréal).

"La lecture de l'allocution de Notre Saint Père le Pape sur les missions m'a mis au cœur le désir de donner \$100.00 aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception, pour leurs missions d'Asie." — *Anonyme.*



Entrée des bébés  
à la crèche  
de Canton, Chine.



Pauvre petit  
abandonné....



## ECHOS DE NOS MISSIONS DU CANADA

### RIMOUSKI

Extrait d'une lettre Circulaire de Mgr J.-R. Léonard, évêque de Rimouski et Administrateur apostolique du diocèse de Gaspé, au clergé des deux diocèses :

Le zèle de nos Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception a déjà produit de si beaux résultats par l'organisation de la *Saint-Enfance*, dans les deux diocèses, que j'ai résolu de leur confier en outre le travail semblable de la Propagation de la Foi.

Sous la gouverne de Mgr le Directeur diocésain, et moyennant votre protection et vos encouragements, les Sœurs profiteront de leur tournée annuelle dans vos paroisses et vos écoles, pour raviver infatigablement ces deux œuvres destinées à étendre le règne de notre Dieu parmi les pauvres peuples assis encore à l'ombre de l'infidélité.

Je compte que vous faciliterez de toute manière l'action de ces messagères dévouées de l'*Œuvre des Missions*, si chère au cœur de Notre Saint-Père le Pape et que les Statuts de l'*Union Missionnaire du Clergé* nous demandent de cultiver et de faire fleurir partout.

*L'Ecole Apostolique des Filles*, que vous connaissez bien déjà, va ouvrir plus largement ses portes, cet automne, dans le nouveau local où résident maintenant les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

Avec condescendance paternelle et sage discernement, dirigez-y, chers collaborateurs, les enfants dont l'édu-

cation familiale chrétienne et les qualités du cœur et de l'intelligence donnent une espérance fondée de vocation religieuse et missionnaire. C'est là une manière pratique de prêter votre concours éclairé à l'œuvre très belle de la Congrégation canadienne-française qui affirme notre mission nationale d'évangélisation.

### QUEBEC

Il y aura bientôt trois ans — c'était en novembre 1919 — que notre Institut ouvrait une maison à Québec. Nos lecteurs et amis ont lu avec un bienveillant intérêt le récit des modestes débuts de cette fondation. Depuis l'arrivée à la rue Ste-Julie et l'inauguration de la petite chapelle des premiers mois, rue Ste-Famille, que de choses se sont passées ! . . .

Nos sœurs sont maintenant rentrées au No 4 de la rue Simard. C'est là que depuis avril 1921, ont lieu les retraites fermées pour dames et demoiselles. Déjà 1,114 retraitantes sont venues dans la solitude de la Villa Saint-Paul chercher une orientation pour leur vie, ou encore puiser dans les saints exercices la lumière et la force nécessaires pour continuer leur laborieuse tâche au foyer.

Les retraites ont lieu d'ordinaire du mardi soir au samedi matin. Le dimanche est consacré à une autre œuvre bien chère à nos coeurs missionnaires. Dans l'après-dînée la salle de conférences des retraites est transformée en classe où déjà une vingtaine d'adultes chinois viennent suivre les cours. Leurs professeurs

sont des élèves de la classe de Philosophie du Séminaire, de l'École Normal Laval, auxquels se joignent de dévoués laïques que cet apostolat attire ; ajoutons à leur louange que tous s'y consacrent avec un zèle vraiment admirable. Pendant deux heures et plus, on enseigne aux Chinois le français ou l'anglais, selon leur désir, un peu de calcul ; puis, un quart d'heure avant la fin de la classe, a lieu une leçon de catéchisme où tous les élèves assistent. M. le Chanoine J. Gignac, du Séminaire canadien des Missions Etrangères, officie ensuite au Salut du T. S. Sacrement. Les Chinois viennent s'offrir à la bénédiction de Jésus-Hostie qu'ils ne connaissent pas ! Ils regardent l'ostensoir d'or qui contient leur Maître et leur Sauveur, et ils se demandent sans doute l'explication des cérémonies dont ils sont témoins. Sans comprendre et même savoir, instinctivement tous s'inclinent lorsque le prêtre trace avec l'Hostie sainte le signe de la Croix sur les assistants. En ce moment, Jésus regarde lui aussi, et avec combien d'amour ! ces bons Chinois qu'il est venu sauver et qu'il voit toujours perdus dans les ténèbres et les ombres du paganisme. Oh ! puisse ce regard divin pénétrer jusqu'au fond de l'âme de ces pauvres idolâtres et dire le "Suivez-moi" irrésistible qui les entraîne sur les pas du Maître dans le chemin du véritable bonheur !

\*  
\* \*

Quelques-uns déjà ont répondu à cet appel. Il y a huit ans, l'un d'entre eux recevait le sacrement de baptême en l'église de Saint-Sauveur ; et, en 1919, dans la même église, un second

était fait enfant de notre sainte religion, par le R. P. Evain, O.M.I. M. l'abbé Larochelle, vicaire à Beauport, s'est occupé avec un zèle et un dévouement inlassables de l'instruction religieuse d'un jeune garçon, M. Henri Soo, que l'Église recevait dans son sein le dimanche de Quasimodo, cette année. Les témoins de ces fêtes si touchantes en conservent encore le plus vif souvenir.

\*  
\* \*

Notre modeste sanctuaire devait aussi avoir sa part d'allégresse : le jour de Pâques, les deux Chinois baptisés naguère à Saint-Sauveur, faisaient chez nous leur première communion, et étaient confirmés par Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy. Laissons à une autre plume d'insérer ici le compte-rendu de cette heureuse journée.

\*  
\* \*

Le beau soleil de Pâques éclaire de ses plus doux rayons matinaux notre petite chapelle ; mais plus éclatant et radieux encore est le lever du Soleil de justice dans l'âme des deux néophytes à laquelle il vient ce matin s'unir par la sainte communion. C'est aujourd'hui, en effet, que MM. Charlie Him et Joseph Sz to s'approchent pour la première fois de la table sainte. Préparés à ce grand acte par une série de leçons catéchistiques données par l'une de nos religieuses et de nos vierges chinoises, ainsi que par des exercices pieux, ils sont d'une ferveur vraiment édifiante.

Sur les prie-Dieu disposés auprès de la balustrade, ils s'abîment dans l'adoration ; et la reconnaissance brille

sur leurs traits. On leur a dit combien est doux et bon le Seigneur qu'ils vont recevoir ; en se préparant à sa venue ils goûtent déjà la suavité de celui qui se fera tout à l'heure leur aliment.

Les cantiques de la Résurrection chantent le triomphe de Jésus sur la mort ; la fête intime dont le ciel est témoin en ce jour n'est-elle pas une victoire éclatante du Seigneur sur une léthargie affreuse, celle de l'ignorance et de la superstition ?... aussi, avec quel enthousiasme sacré nos voix exaltent-elles la puissance du Dieu qui brise les plus fortes entraves et qui se joue de la vie et de la mort !...

Enfin, le moment solennel est arrivé. Après avoir récité avec le prêtre l'humble prière du centurion : " Seigneur, je ne suis pas digne ", les deux premiers communians viennent recevoir l'Hostie pure, sainte, et immaculée qui doit garder leur âme pour la vie éternelle.

Quel pieux et doux recueillement ! Tandis que le chant de la reconnaissance éclate à l'orgue, les deux élus, le front profondément incliné, laissent deviner l'impression que leur fait la venue du Seigneur. Maître du ciel et de la terre.

Nous qui nous sommes si souvent assises à la table du Dieu vivant, nous qui goûtons, mangeons ce mets délicieux qui n'est autre que le Sauveur lui-même, de notre âme de chrétiennes et d'habituees au céleste festin, que de vœux ardents montent vers le Très-Haut et notre Immaculée Mère en faveur de leurs chers protégés ! Ah ! que nous comprenons mieux, dans ces occasions où le ciel manifeste sa tendresse envers quelque pauvre âme, ah ! que nous comprenons mieux, dis-je, la libéralité et la miséricorde divines à notre égard !

Comme aussi nous nous sentons alors plus vivement pressées de travailler à notre sanctification personnelle, afin d'être de plus aptes instruments de l'œuvre de l'apostolat à laquelle le bon Dieu a daigné nous appeler.

Après la sainte messe, A nap, notre jeune vierge chinoise, à haute voix et dans sa langue maternelle, récite des prières auxquelles s'unissent les premiers communians. Puis ceux-ci vont à leur domicile, non sans avoir auparavant remercié de toute l'effusion de leur âme la Supérieure et la religieuse qui se sont occupées de leur préparation à ce grand bonheur. Ils s'en vont en hâte, car dans l'après-dinée, ce sera la réception du sacrement de confirmation !

\*  
\* \*

Il est deux heures. Sa Grandeur Mgr Roy officie à cette nouvelle et si consolante fête. Plusieurs membres distingués du clergé et des laïques très honorables sont présents, entre autres : Mgr Rouleau. Principal de l'École Normale Laval, M. le Chanoine J. Gignac, les RR. PP. L. Hudon, H. Lefebvre, S. J., notre chapelain, M. l'abbé E. Côté, le R. P. Evain, O.M.I., M. l'abbé Pagé, etc. ; parmi les laïques : l'honorable Cyrille Delâge, Surintendant du Conseil de l'Instruction Publique, l'honorable Juge Dorion, M. C.-J. Magnan, M. le Notaire Hamel, avec leurs dames, et nombre d'autres. Les parrains des deux élus sont M. l'avocat L. Drummond et M. P. Otis, élève de l'École Normale, professeurs aux Cours du dimanche.

Pendant que se déroulent avec une pompe pieuse les cérémonies liturgiques, que ne nous est-il donné de voir ce qui se passe dans le ciel au

sujet de nos deux bien chers confirmans ! N'y verrions-nous pas les saints se réjouir de cette grâce nouvelle, accordée à deux soldats perdus dans l'immense champ de bataille de ce monde ? N'entendrions-nous pas leur frères, par millions, depuis les anges de la Sainte-Enfance jusqu'aux vieux martyrs de la foi, remercier le Seigneur de ce bienfait insigne ? Ne verrions-nous pas les légions de missionnaires qui sont passés et qui ont blanchi à tourner le sillon sans voir lever l'épi, tressaillir d'allégresse et louer le Très-Haut dans un transport d'admiration et d'infinie gratitude ?... Et, au-dessus de tous, quel tableau ravissant que celui de la Vierge Marie, contemplant dans une majestueuse sérénité son divin Époux, l'Esprit Saint, qui, à l'appel de son ministre, descend dans deux âmes parties de bien loin et venues ici, dans une petite chapelle inconnue, le recevoir avec ses dons. Avec quel bonheur cette tendre

Mère accueille ces fils privilégiés et leur promet sa protection toute-puissante

\* \*

Monseigneur l'archevêque a terminé les prières de l'Église sur les deux confirmans. Dans la salle de réception, il adresse à chacun des Chinois venus à la fête quelques mots paternels, et cette journée se clôt dans la joie et la reconnaissance la plus vive pour le Dieu si bon qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à le connaître. Joie et reconnaissance de ce qu'il a daigné projeter sa lumière sur deux âmes nouvelles ; joie et reconnaissance encore de ce que, dans son infinie miséricorde, il a bien voulu nous choisir pour l'aider à porter les hommes à son service, et cela, jusqu'aux limites du globe ! Ah ! oui, durant toute l'éternité, nous redirons les miséricordes et les bontés du Seigneur !

## BOURSES

Les lecteurs et amis du Précurseur ont eu la grande bonté d'encourager la fondation de Bourses pour les missionnaires. Qu'ils reçoivent ici l'expression bien sincère de notre gratitude. Le divin Maître a promis une récompense pour un verre d'eau froide donné en son nom. Il mesurera divinement la couronne des âmes généreuses qui auront contribué à lui donner des apôtres dans les contrées infidèles.

Toute offrande, quelque minime soit-elle, faite en faveur d'une Bourse,

pour la formation et le soutien d'une sœur-missionnaire, est reçue avec la plus vive reconnaissance.

Veuillez adresser :

### LES SŒURS MISSIONNAIRES DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION,

314, Chemin Ste-Catherine, Outremont, Montréal.

4, rue Simard, Québec.

Rimouski, Qué.

44, rue Manseau, Joliette, Qué.

# Chas. Desjardins & Cie Limitée

Fourrures de choix

130, rue St-Denis

MONTREAL.

# Geo. Gonthier

*Auditeur et Expert comptable, Licencé*

INSTITUT COMPTABLE

103, rue St-François-Xavier

Tél. Main 519.

Montréal, P. Q

Les MALLEES, SACS de Voyage, HARNAIS, etc.  
de la Marque "ALLIGATOR" sont les meilleurs au pays.

— Exigez la marque ci-dessous :—



# LAMONTAGNE LIMITÉE

338, rue NOTRE-DAME OUEST  
MONTREAL

Avant de faire l'achat des articles suivants : Cierges non-approuvés, approuvés, Chandelles, Bougies, Lampions 10 heures et 15 heures, Huile de sanctuaire, Tables illuminaires, etc.... écrivez-nous ; nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir nos prix.

Il est du devoir des institutions canadiennes-françaises d'encourager les leurs. En favorisant notre établissement de vos commandes vous aiderez à la fondation d'une maison industrielle essentiellement canadienne.

# F. BAILLARGEON Limitée

865, rue CRAIG EST, MONTREAL — SAINT-CONSTANT, Cte LAPRAIRIE.

*Nous avons des dépôts à London, Ont., Winnipeg et Saint-Boniface, Man., Saskatoon, Sask., Moncton, N.-B. et Québec.*

ENTENDEZ LE

## "CASAVANT"

— *Le Phonographe au son merveilleux —*

Fabriqué à St-Hyacinthe, par les célèbres facteurs d'orgues. Catalogue gratuit sur demande. Joue tous les disques. L'entendre c'est le préférer. Huit modèles en magasin. \$85.00 à \$460.00. Termes faciles.

## Jos.-U. Gervais

17, MONT-ROYAL (ouest) — MONTREAL

50 ANS !

— REMERCIEMENTS à ceux qui nous ont encouragé depuis un DEMI-SIECLE !

— INVITATION à tous à célébrer cet Anniversaire Mémorable par une COMMANDE.

# FILIATRAULT

Spécialiste-Importateur

TAPIS — LINOLEUMS — RIDEAUX

Téléphone Est 635  
429, BLVD ST-LAURENT, 429

MONTREAL

— *N'oubliez pas d'appeler...*  
Saint-Louis 593



Pour votre bagage, transport et emmagasinage.

A. DELORME, prop.

Bureau : Gare]Mile-End

## B. Trudel & Cie

36, Place D'Youville

MONTREAL

Manufacturiers et distributeurs de machineries et fournitures pour beurries, fromageries et laiteries ainsi que de tous les articles se rapportant à ce commerce.

Huiles et graisses ALBRO pour toutes machineries demandant une lubrification parfaite.

Mobile A]B]E Arctique etc. spécialement pour automobiles.

Tél. Main 118 B. P. 484

Le soir, West 4120

## Le vin tonique

# San Antonio

Un vin tonique reconstituant à base de Quinquina, Kola, Glycérophosphates de Soude, etc. — hautement recommandé pour les personnes pâles et débiles et pour les convalescents.

D'un goût savoureux, éminemment apéritif, digestif et tonique, il convient également bien à toutes les personnes, même les plus délicates.

EN VENTE PARTOUT

## Patenaude, Carignan & Cie., Ltée

Distributeurs — Montréal

## Maison Ste-Odile

219, rue Berri (Paroisse S.-Jacques) Montréal

CHAMBRES ET PENSIONS A PRIX MODÉRÉS POUR JEUNES FILLES

— S'adresser à la Directrice —

TÉLÉPHONE EST 2501

## BIENFAITEURS DE LA SOCIETE

---

1.— Sont *fondateurs* ceux qui assurent à la Société un capital de \$1,000.00 et plus.

2.— Sont *protecteurs* ceux qui, par une somme de \$500.00, fournissent la dot et le trousseau d'une novice pauvre. Une paroisse, une communauté ou une famille, en réunissant leurs aumônes, peuvent avoir droit à ces titres. Un diplôme de fondateur ou de protecteur est décerné aux personnes qui font les offrandes plus haut mentionnées.

3.— Sont *souscripteurs* ceux qui versent une aumône annuelle de \$25.00.

4.— Sont *associés* ceux qui donnent la somme de \$2.00 par an.

La Société considère aussi comme ses bienfaiteurs tous ceux qui, par une offrande quelconque, soit en argent, soit en nature, viennent en aide à ses œuvres.

## AVANTAGES ACCORDÉS AUX BIENFAITEURS

---

Tout en laissant à Dieu le soin de récompenser lui-même, selon leur générosité, leurs différents bienfaiteurs, les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception leur assurent une participation aussi large que possible au mérite de leurs travaux apostoliques, ainsi qu'aux prières et souffrances de tous les malheureux confiés à leur soins.

En outre, les bienfaiteurs ont droit aux avantages spirituels suivants :

1° Un souvenir particulier dans toutes les messes entendues et les communions faites par les religieuses.

2° Une messe chaque mois dite à leurs intentions.

3° Tous les vendredis de l'année, les religieuses, se succédant auprès du Saint Sacrement exposé dans la chapelle de leur maison-mère, offrent l'heure d'adoration tout entière aux intentions de leurs bienfaiteurs. (Les noms des fondateurs et des protecteurs sont déposés sur l'autel de l'exposition.)

4° Aux mêmes fins, est faite tous les jours, par les membres de la communauté, la Garde d'Honneur de Marie, laquelle consiste dans la récitation ininterrompue du Rosaire au pied de l'autel de la Sainte Vierge. Cette Garde d'Honneur est faite aussi en Chine, à la léproserie de Shek Lung. Là, les pauvres lépreuses se succèdent, par groupe de quinze, pour offrir à l'intention des bienfaiteurs de la Société les prières du saint Rosaire.

5° Une messe de Requiem est célébrée chaque année pour les bienfaiteurs défunts.

6° Aux bienfaiteurs défunts est aussi appliquée une participation aux mérites du Chemin de la Croix fait chaque jour par les religieuses.

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

Le **Précuseur**, bulletin des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, paraît quatre fois par an : aux mois de janvier, avril, juillet et octobre.

Prix de l'abonnement ..... \$1.00 par année.

Tout abonnement est payable d'avance

## AVIS

Nos lecteurs qui changent de domicile voudront bien faire parvenir à l'Administration du **Précuseur** leur ancienne et leur nouvelle adresse, avec le **numéro** de leur série qui se trouve à gauche sur l'enveloppe du bulletin ; ou mieux encore, renvoyer l'enveloppe elle-même avec l'adresse corrigée.

On peut s'abonner à une époque quelconque de l'année, pour les numéros de janvier, d'avril, de juillet ou d'octobre.

Les envois d'argent peuvent être faits par mandat ou bon de poste.

On s'abonne au **Précuseur** en envoyant sa souscription à l'une des adresses suivantes :

### Les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception

314, Chemin Sainte-Catherine, Outremont,  
près Montréal.

4, rue Simard, Québec, P. Q.

Rimouski, P. Q.

44, rue Manseau, Joliette, P. Q.

Hôpital Chinois : 76, rue Lagauchetière ouest,  
Montréal.

